

# Rapport d'activité

2025



VILLENEUVOIS  
À VÉLO



Image Guillaume Béars

## Le mot du Président

L'année 2025 promettait d'être riche en réunions et en mobilisations, et nous avons été servis. Cette année encore, et malgré les innombrables sollicitations, Villeneuvois à vélo a su répondre présent, pour porter la voix des usagers partout en vallée du Lot et dans le département.

Réunions d'abord, avec un nombre éloquent : 57 ! C'est le nombre de réunions auxquelles nous avons participé autour de projets à court ou moyen terme pour le développement de la bicyclette en Lot-et-Garonne. Requalification du site de Ferrié à Penne-d'Agenais, de la rue Maxime Badie à Tonneins, de la rue Portogruaro à Marmande... sont autant de projets que nous avons suivis en 2025. Surtout, le Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne nous aura tenus en haleine toute l'année, à un rythme très soutenu jusqu'à une réunion par semaine. Ces réunions ne sont pas vaines : une charte des aménagements cyclables a été élaborée, à laquelle nous avons très grandement participé et qui vise à uniformiser les infrastructures sur le département ; et quatre comités d'itinéraire se sont réunis afin de définir les tracés de quatre nouveaux axes cyclables majeurs dans le département.

Mobilisations ensuite. L'année a été marquée par plusieurs « campagnes », sur lesquelles il a fallu une mobilisation au long cours. Le Baromètre vélo, une grande enquête citoyenne sur la sécurité des cyclistes au quotidien, portée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, a vu treize communes lot-et-garonnaises être qualifiées, un record inédit porté par l'investissement quotidien des bénévoles allant chercher les voix pour « qualifier » une commune. Ses résultats servent de thermomètre de la sécurité à vélo en Lot-et-Garonne.

Notre randonnée militante sur la véloroute de la vallée du Dropt a permis de mélanger balade familiale et approche militante, au service de l'amélioration de la sécurité et du développement du cyclotourisme dans le nord du Lot-et-Garonne. Enfin, le Conseil d'Administration a longuement travaillé à établir un plaidoyer clair et représentatif des enjeux portés par les cyclistes à Villeneuve-sur-Lot, pour les élections municipales 2026. Les entretiens avec les listes candidates ont permis de s'assurer que les mobilités douces seraient un sujet de la campagne à venir.

Ces nombreuses actions ne sont pourtant pas entrées en conflit avec nos autres animations : ateliers de réparations réguliers, seconde saison de la vélo-école, mais aussi la première Fête du Vélo organisée par l'Agglomération et Villeneuvois à vélo, ou une véloparade de Noël qui aura changé de strate cette année. Tous les regards doivent être tournés vers la vingtaine de bénévoles qui ont œuvré toute cette année pour la réussite de ces nombreux événements.

Il reste cependant une ombre au tableau : en 2025, Villeneuvois à vélo n'a encore été que spectatrice de procédures administratives pour l'ouverture d'une Maison du vélo à Villeneuve-sur-Lot. Sans local, l'atelier de réparation ne peut fidéliser ses usagers et se développer à la hauteur des ambitions que nous portons. Gageons que cette attente ne durera pas, afin que Villeneuve-sur-Lot dispose enfin d'un lieu accueillant pour tous les cyclistes, pour tous les usagers, pour porter haut et fort la voix de la bicyclette en vallée du Lot.

— **Adrien Chaud**, Président.

# Sommaire

Fondée en septembre 2021, l'association Villeneuvois à vélo a pour but la défense et la promotion du vélo au quotidien à Villeneuve-sur-Lot et en vallée du Lot.

<b>Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?</b>	<b>4</b>	<b>Élections municipales 2026</b>	<b>30</b>
<b>Plaidoyer : avant / après</b>	<b>8</b>	<b>Ateliers de réparation</b>	<b>32</b>
<b>Les dossiers chauds de 2025</b>	<b>14</b>	<b>Savoir rouler à vélo</b>	<b>34</b>
<b>Plan Routes &amp; Déplacements du Quotidien</b>	<b>20</b>	<b>Vélo-école et actions sociales</b>	<b>35</b>
<b>VéLot, notre antenne sur Lot &amp; Tolzac</b>	<b>22</b>	<b>Animations</b>	<b>36</b>
<b>Baromètre vélo 2025</b>	<b>26</b>	<b>Randos Vélo &amp; Culture</b>	<b>42</b>
<b>Randonnée militante sur la véloroute de la vallée du Dropt</b>	<b>28</b>	<b>Vie de l'association</b>	<b>44</b>
		<b>Dans la presse</b>	<b>46</b>
		<b>Perspectives 2026</b>	<b>47</b>



## VéLOT, notre antenne du Tolzac à la confluence

Depuis 2023, Villeneuvois à vélo est dotée d'une antenne sur les territoires de Lot & Tolzac jusqu'à la Confluence, dénommée **VéLOT**. Cette antenne a un fonctionnement et une comptabilité autonome, tout en s'appuyant sur la structure juridique de Villeneuvois à vélo.

Découvrez son rapport d'activité en **pages 22 à 25**.

## Ils nous soutiennent

En 2025, l'État et plusieurs collectivités locales nous ont soutenu dans nos actions en faveur du développement des mobilités douces et de la sécurité routière en Villeneuvois et en vallée du Lot. Ces subventions représentent un total de 3 560 euros, soit 39 % du budget de l'association.



**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

# L'association en chiffres

**165** PARTICIPANTS  
à la véloparade de Noël

 **50** SPECTATEURS  
à la projection des Échappées

 **617**  
ABONNÉS  
sur Facebook

**96** ADHÉRENTS  
au 31 décembre 2025

**37 195**  
VÉLOS VENDUS  
à la bourse aux vélos

**17** RÉUNIONS  
pour le Plan Routes  
& Déplacements du Quotidien  
du Conseil départemental

 **23** BÉNÉVOLES  
pour la véloparade

**42** RANDOS  
vélo & culture

**2 200** HEURES  
de bénévolat

**128 KM 4 JOURS**  
sur la véloroute de la vallée du Dropt



**20** PARTICIPANTS



**27** INTERVENTIONS  
dans les médias



## Le Conseil d'Administration

En 2025, l'Assemblée Générale a intégré trois nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration de Villeneuvois à vélo, portant son effectif à 12, puis 11. Le Conseil d'Administration est toujours ouvert à de nouvelles candidatures.

Adrien Chaud, président ;  
Florentin L'Hommedé, vice-président ;  
Gaston Bosc, secrétaire ;  
Annick Marquet, trésorière ;  
Francis Cazeils, trésorier adjoint ;  
Émilie Falconnier ;

Claude Guérin ;  
Faustine Lamard ;  
Gwenaël Lebeau (démissionnaire) ;  
Alexis Lefebvre ;  
Françoise Riss-Cazeils ;  
Chelo Rodriguez.

# Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?

## Janvier

- 14/01** Réunion autour du projet de réaménagement du site Ferrié à Penne d'Agenais
- 16/01** Réunion avec l'association Cyclopédie Pays Viganais autour des porte-vélos sur les autocars
- 21/01** Atelier de concertation pour l'élaboration du Plan d'Actions en faveur des Mobilités Solidaires de la vallée du Lot
- 24/01** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 25/01** Galette des rois des adhérents
- 31/01** Réunion avec Iris Conseil sur le plan de circulation à Fumel

## Février

- 18/02** Étude sur site des lieux d'implantation du stationnement vélo à Villeneuve-sur-Lot
- 19/02** Réunion avec Jimmy Polesello, chargé de mission au Comité départemental de Tourisme, pour la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 19/02** Réunion des associations vélo du Grand Villeneuvois pour préparer la Fête du Vélo
- 20/02** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 21/02** Assemblée Générale 2025
- 22/02** Atelier de réparation au Café Cantine
- 24/02** Vente aux enchères des actifs de Villeneuve Cycles
- 25/02** Réunion régionale des référents Baromètre vélo
- 27/02** Villeneuvois à vélo et Vélocité en Agenais, au
- 02/03** Congrès et à l'Assemblée Générale de la FUB, à Paris

## Mars

- 05/03** Réunion des référents AF3V du Grand Sud-Ouest
- 15/03** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 15/03** Réunion du Conseil d'Administration
- 15/03** Entretien avec Stéphane Boukhari et Thierry Paris
- 17/03** Réunion de préparation des événements de Mai à vélo avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas
- 26/03** Entretien avec Thomas Bouyssonnie
- 28/03** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 31/03** Réunion de lancement des comités d'itinéraire et de la charte des aménagements cyclables du Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental

## Avril

- 06/04** Fête de la voie verte à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 08/04** Entretien de préparation de la Fête du vélo
- 10/04** Rendez-vous avec la MAIF
- 11/04** Réunion avec Jimmy Polesello, chargé de mission au Comité départemental de Tourisme, pour la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt
- 14/04** Réunion du comité d'itinéraire n°2 (Garonne - Albret) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 16/04** Réunion des associations vélo du Grand Villeneuvois pour préparer la Fête du vélo
- 18/04** Atelier de réparation au Café Cantine
- 22/04** Réunion du Conseil d'Administration
- 22/04** Ateliers de réparation participatif à la Maison des Jeunes des Fontanelles
- 23/04** Réunion avec la Bibliothèque municipale de Villeneuve-sur-Lot, sur leur programmation 2026

## Mai

- 05/05** Conférence de presse sur la Fête du vélo



- 13/05** Réunion de préparation de la Fête du vélo
- 14/05** Formation à la réparation de vélos au Foyer des Jeunes de Tonneins
- 16/05** Réunion avec la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, sur l'expérimentation de plan de circulation rural
- 16/05** **Fête du vélo**  
Ciné-débat autour du film *Les Échappées*
- 17/05** **Fête du vélo**  
Vélo-village devant la tour de Paris
- 18/05** **Fête du vélo**  
Randonnée populaire le long du Lot
- 23/05** Rencontre annuelle des signataires de la Charte des aménagements en agglomération
- 24/05** Rencontre avec Yvon Ventadoux, Maire de Pujols



# Qu'a fait Villeneuvois à vélo ?

## Juin

- 04/06** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt  
**17/06** Assemblée Générale financière de la FUB  
**19/06** Inauguration de la rue Léon Jouhaux et du nouveau quartier du Passage, à Fumel



- 21/06** Atelier de réparation au Café Cantine  
**21/06** Réunion du Conseil d'Administration  
**23/06** Visite du site du boulevard Voltaire  
**23/06** Réunion de préparation de la randonnée militante véloroute de la vallée du Dropt  
**24/06** Comité de pilotage du travail sur la charte des aménagements cyclables du Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental



- 24/06** Assemblée Générale financière de la FUB  
**30/06** Accompagnement d'une sortie de validation du Savoir Rouler À Vélo à Laroque-Timbaut

## Juillet

- 07/07** Randonnée militante le long de la véloroute de la vallée du Dropt  
**10/07** Réunion du comité d'itinéraire n°3 (Castillonnès – Villeneuve – Agen – Nérac) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental  
**08/07** Réunion du comité d'itinéraire n°2 (Garonne – Albret) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental  
**11/07** Comité technique sur la liaison entre la So'Vélo et la rue Portogruaro à Marmande  
**16/07** Réunion du Conseil d'Administration  
**17/07** Réunion avec Jean-Jacques Brouillet, Maire de Monsempron-Libos  
**21/07** Étude sur site de l'itinéraire cyclable Pont-du-Casse – Bajamont  
**23/07** Journée de formation à la tenue d'un atelier de réparation

## Août

- 09/08** Atelier de réparation au Café Cantine  
**09/08** Réunion de retour sur la randonnée militante sur la véloroute de la vallée du Dropt  
**13/08** Réunion avec la CAGV sur les projets 2025  
**14/08** Point presse sur la véloroute du Pays de Serres  
**23/08** Journée de formation à la tenue d'un atelier de réparation  
**30/08** Inauguration du réaménagement de la traversée du Temple-sur-Lot



## Septembre

- 09/09** Réunion du comité d'itinéraire n°2 (Garonne – Albret) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental  
**11/09** Réunion du comité d'itinéraire n°5 (Duras – Casteljaloux) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental  
**12/09** Rencontre avec M. Lagueyrie  
**13/09** Bourse aux vélos  
**18/09** Réunion du comité d'itinéraire n°4 (vallées du Lot et de la Lémance) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental



- 18/09** Conférence de presse de présentation des résultats du Baromètre vélo  
**19/09** Opération « Au lycée à vélo ! »  
**22/09** Atelier de travail technique autour du projet de déviation Est de Casteljaloux  
**25/09** Réunion du comité d'itinéraire n°3 (Castillonnès – Villeneuve) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental  
**30/09** Comité technique sur la liaison entre la So'Vélo et la zone d'activités économiques de Samazan

## Octobre

- 07/10** Réunion du comité d'itinéraire n°2 (Garonne – Albret) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 10/10** Moment de convivialité à Marmande, pour aider à la création d'une association FUB
- 11/10** Atelier de réparation au Café Cantine
- 12/10** Éco-Village d'Horizon Vert
- 14/10** Réunion du comité technique pour la réalisation d'un plan-guide à Cancon
- 16/10** Réunion autour du projet de réaménagement du site Ferrié à Penne d'Agenais
- 21/10** Réunion avec la CAGV à propos du futur local
- 21/10** Réunion du Conseil d'Administration

## Novembre

- 03/11** Webinaire d'information sur la réorganisation de la Fédération des Usagers de la Bicyclette
- 06/11**, Réunions du comité d'itinéraire n°4 (vallées du Lot et de la Lémance) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 13/11** Entretien avec la liste Villeneuve C'Vous
- 15/11** Entretien avec la liste Un Souffle Citoyen pour Villeneuve
- 20/11** Réunion concernant l'idée d'un déclassement de la RD146E pour les modes actifs
- 21/11** Réunion du comité d'itinéraire n°5 (Duras – Casteljaloux) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 22/11** Inauguration des allées Georges Leygues



- 25/11** Réunion du comité d'itinéraire n°3 (Castillonnes – Villeneuve – Agen – Nérac) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 28/11** Réunion sur l'insertion de la LGV dans son époque

## Décembre

- 05/12** Entretien avec la liste Union pour Villeneuve 2026
- 05/12** Rencontre avec l'association ViaNova47
- 05/12** Rendez-vous annuel avec la banque
- 05/12** Repérage pour l'encadrement de la véloparade
- 06/12** Réunion du Conseil d'Administration
- 10/12** Réunion du comité d'itinéraire n°5 (Duras – Casteljaloux) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 15/12** Inauguration de la voie verte Pont-du-Casse – Bajamont, avec Vélocité en Agenais



- 16/12** Réunion du comité d'itinéraire n°4 (vallées du Lot et de la Lémance) du plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 18/12** Entretien avec la liste Gardons le Cap avec Lepers
- 20/12** Atelier de décoration des triporteurs de Un p'tit bol d'air et Villeneuvois à vélo, avec le Café cantine



- 20/12** Véloparade « Illuminons la ville »
- 20/12** Repas des bénévoles
- 22/12** Conférence de presse de présentation du plaidoyer pour l'élection municipale villeneuvoise
- 23/12** Réunion d'élaboration du budget prévisionnel 2026
- 27/12** Réunion du Conseil d'Administration



# Plaidoyer

Les activités de plaidoyer constituent l'action la plus dense, mais trop peu visible, de l'association. Avis de projets sur la base de plans, réunions avec les élus et techniciens, courriers adressés aux Maires et Présidents de collectivités locales... sont autant d'interventions et de moments de représentation de l'association auprès des décideurs. Ce travail ne sera pas possible sans l'investissement, parfois sans failles, de bénévoles qui peuvent consacrer des dizaines d'heures sur ces sujets.

Cette année encore, Villeneuvois à vélo et VéLot ont répondu présent à de nombreuses études et réunions concernant des projets imaginés par les différentes municipalités : rue Gambetta et cours Victor Hugo à Villeneuve-sur-Lot, site Ferrié à Penne-d'Agenais, avenue du Général de Gaulle à Pujols.

Nous avons remarqué en 2025 une augmentation nette du nombre de sollicitations pour avis, où la voix de Villeneuvois à vélo est désormais écouteée, voire attendue, lors de différentes réunions, y compris par des acteurs institutionnels reconnus.

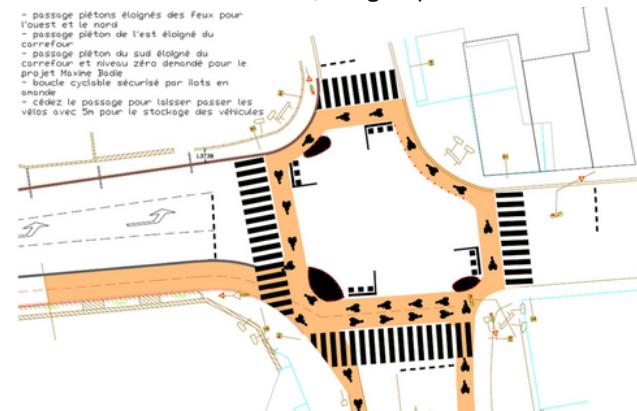
Cette voix porte désormais au-delà de la vallée du Lot : notre avis est désormais attendu, à Marmande, Samazan voire même Casteljaloux ! Face à ces demandes de plus en plus fortes, auxquelles Villeneuvois à vélo ne pourra à terme pas toujours répondre, nous poussons avec nos amis de Vélocité en Agenais pour la constitution d'une nouvelle association d'usagers du vélo en Marmandais, pour l'instant en vain.

Dans l'attente, Villeneuvois à vélo répond présent partout pour porter la voix des cyclistes sur le territoire. Un grand chantier en 2025 a été la construction du Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Le recrutement d'un chargé de missions dédié et d'un bureau d'études a permis la mise en route de ce Plan, ce qui a ouvert de grands chantiers : la rédaction d'une charte des aménagements cyclables qui a vocation à s'appliquer sur tout le département et la participation aux comités d'itinéraire pour chacun des quatre axes départementaux ont réclamé des centaines d'heures de travail bénévole.

Cette croissance de l'activité de plaidoyer se matérialise par un chiffre : Villeneuvois à vélo a été présente à **57 réunions** de plaidoyer. Le temps bénévole plaidoyer représente désormais plus de 1 000 heures. Les bénévoles de Villeneuvois à vélo occupent ainsi presque un emploi !

Ces actions mènent à des réalisations concrètes. Les allées Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot disposent de pistes cyclables sécurisées et séparées des piétons. Alors que la municipalité a décidé d'interdire les vélos et trottinettes sur les rues piétonnes, l'obtention de pistes séparées est un véritable succès de l'association, ayant évité une probable mesure similaire sur des toutes nouvelles allées. La continuité des pistes cyclables sur le cours Victor Hugo est également une réussite à mettre sur le compte de Villeneuve à vélo, qui a même dessiné des solutions alternatives plus sécurisantes que les plans envisagés actuellement.

Nous sommes allés jusqu'à un travail d'ingénierie, comme sur le carrefour Fortassis à Tonneins (entre la rue Maxime et Renée Badie et la RD 813) où VéLot a produit des plans de carrefour à la hollandaise, intégrés par les architectes.



Certaines collectivités continuent cependant de ne pas nous consulter malgré nos sollicitations. La rue des Silos à Sainte-Livrade-sur-Lot, la nouvelle voie verte à Casseneuil, ou la piste cyclable à venir entre le canal et Feugarolles sont autant de projets pourtant structurants sur lesquels nous n'avons pas été consultés.

Cela commence à évoluer, avec la réception récente de projets à Sainte-Livrade-sur-Lot et Pujols dans le cadre de la charte des aménagements en agglomération. Il faudra encore un long travail d'acculturation afin de structurer les demandes d'avis de projets, auprès de toutes les maîtrises d'œuvre, dans le département.

Le Département et les intercommunalités ont un grand rôle à jouer dans la diffusion d'une culture cyclable auprès de leurs agents, afin que les projets de voirie répondent à des standards de qualité pour les cyclistes sans que l'intervention de Villeneuvois à vélo soit nécessaire. C'est lorsque cela sera le cas que le travail de plaidoyer de l'association sera un succès.

# Les réalisations que nous avons suivies en 2025

En tant qu'association d'usagers, Villeneuvois à vélo est régulièrement consultée, sur la base de plans de projet, pour donner des retours techniques et concrets afin d'améliorer la circulation des cyclistes au quotidien.

Dernière année pleine du mandat, 2025 a été l'année de la livraison de nombreux gros projets, comme les allées Georges Leygues, avec des résultats probants et des aménagements utiles et sécurisants pour les usagers du vélo. Découvrez les aménagements cyclables réalisés en 2025, auxquels nous avons contribué à leur amélioration.

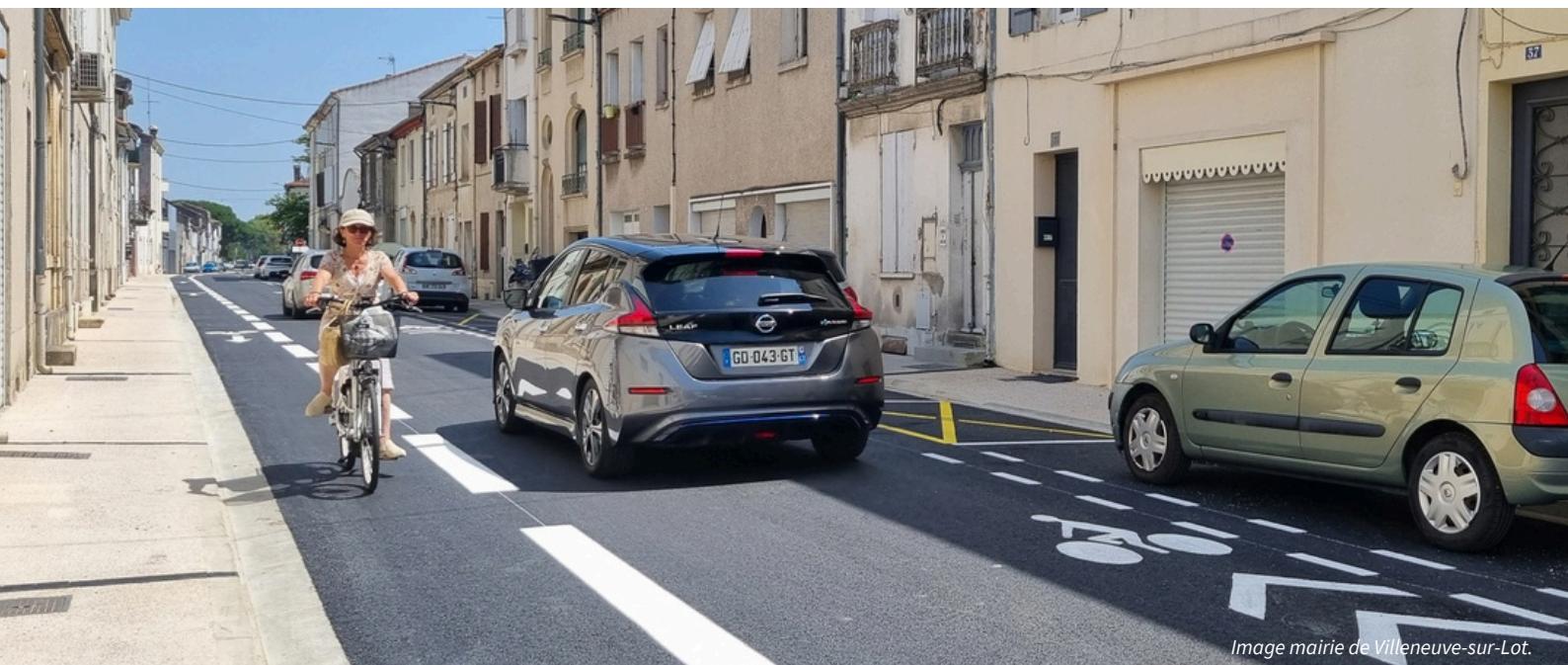


Image mairie de Villeneuve-sur-Lot.

## VILLENEUVE-SUR-LOT RUE GAMBETTA

À la suite du retour à double sens de la rue de la Fraternité (cf. rapport d'activité 2024), la Mairie de Villeneuve-sur-Lot avait annoncé la mise à sens unique à venir de la rue Gambetta afin de réaliser des aménagements cyclables sécurisant cette alternative à la rue de la Fraternité. La rue Gambetta était en effet dans un état déplorable, à la fois sur sa couche de roulement et dotée de trottoirs très étroits ne permettant pas la circulation des personnes à mobilité réduite. Les contraintes de largeur pour l'accessibilité des trottoirs imposant alors la mise à sens unique ou la suppression du stationnement, le choix a été fait de mettre à sens unique automobile cet axe, tout en créant une bande cyclable de contre-sens pour que les cyclistes puissent ainsi remonter la rue Gambetta depuis l'avenue Albert Goudounèche, afin de se rendre en centre-ville ou sur le pont de la Libération.

Nous avons été sollicités officiellement dès janvier pour donner notre avis sur les plans de la rue Gambetta, ce qui

est à saluer. Nos remarques ont été (presque) toutes entendues, pour le bénéfice notamment des piétons : trottoirs considérablement élargis des deux côtés, encore plus que dans le plan initial, pour le confort des piétons ; réalisation d'un trottoir traversant aux abords de la rue Lacaze Duthiers, pour que les piétons et personnes à mobilité réduite bénéficient d'un trottoir continu ; absence de bordure en entrée de la piste cyclable ; signalétique conforme à la réglementation. Cette nouvelle rue Gambetta offre un itinéraire cyclable bien plus agréable entre la rive gauche et l'avenue de Fumel. Il ne reste désormais qu'à traiter l'avenue Albert Goudounèche afin de relier le centre-ville aux collèges, une des cinq propositions de Villeneuvois à vélo pour l'élection municipale 2026.



### À lire sur notre site Web :

retour sur l'historique  
et nos contributions au projet  
sur la rue Gambetta.



Image mairie de Villeneuve-sur-Lot.

## VILLENEUVE-SUR-LOT ALLÉES GEORGES LEYGUES

Le réaménagement total du boulevard Georges Leygues constitue le projet de voirie le plus conséquent de la municipalité actuelle. Ancienne autoroute urbaine, principal point noir pour les cyclistes d'après le Baromètre des villes cyclables en 2021, le boulevard Georges Leygues doté de six voies de circulation et quatre voies de stationnement automobile a laissé place à des allées Georges Leygues revisitées, où la végétalisation et les piétons ont pris une large place et où les cyclistes ont enfin droit de cité. Il aura fallu quatre années pour ce chantier colossal. Villeneuvois à vélo a été présente dès 2022, lors des phases de concertation, pour améliorer le projet avec notamment des demandes insistantes pour avoir des pistes cyclables séparées des trottoirs piétons, et non une « voie mixte » comme le prévoient trois des quatre projets présentés à la concertation. 2023 a été l'année des études, où nous avons envoyé des demandes d'amélioration au bureau Signes Paysages, chargé de la conception du projet. Les travaux ont ainsi eu lieu sur deux années entre fin 2023 et fin 2025.

Le projet a permis de réduire largement la place dévolue à l'automobile, avec un travail important de végétalisation et de désimperméabilisation. La contre-allée sud a été intégralement rendue aux piétons et aux terrasses. La circulation automobile se résume à deux voies centrales, et la contre-allée nord. Pour les cyclistes, deux pistes cyclables unidirectionnelles entourent les allées Georges Leygues, réalisées à l'aide d'un enrobé coloré.

Villeneuvois à vélo a émis de nombreux retours, qui ont été intégrés par la maîtrise d'œuvre : angles arrondis, marquage des traversées cyclables, priorité aux cyclistes, bordures à 0 cm, création d'une bande cyclable en amorce du boulevard Palissy, angle de l'entrée vers le cours Victor Hugo. D'autres améliorations ont cependant été « perdues » au fil des mois : les bordures chanfreinées séparant piste cyclable et trottoirs n'ont pas été mises en place, et un trottoir côté nord a été supprimé le long de la piste cyclable, avec la conséquence de voir d'ores et déjà des piétons marcher sur les espaces dévolus aux cyclistes. La continuité des pistes cyclables a été réalisée vers le cours Victor Hugo (lire ci-contre), mais pas encore vers le giratoire Palissy et la place d'Avila.

L'association était présente à l'inauguration des allées le 22 novembre. Ces allées Georges Leygues constituent un cas d'école de concertation active avec les habitants et associations d'usagers. Les piétons et cyclistes ont soulevé l'importance de créer une piste cyclable séparée de l'aire piétonne. Les enfants ont unanimement demandé des jets d'eau. La végétalisation massive change l'allure du site. Le principal point noir des cyclistes à Villeneuve-sur-Lot est enfin résorbé !



À lire sur notre site Web :  
un article complet sur  
la petite histoire de ces allées  
Georges Leygues.



## VILLENEUVE-SUR-LOT COURS VICTOR HUGO

Lors des études pour les allées Georges Leygues, il apparaissait que le projet ne concernerait que les seules allées sans réfection des continuités vers le conservatoire, le giratoire Palissy et le cours Victor Hugo. C'est ainsi que dès les phases de concertation en 2022, Villeneuvois à vélo et les nombreuses réponses de particuliers appuyaient sur l'impérieuse nécessité de prévoir les connexions de part et d'autre des futures allées Georges Leygues.

La ville et l'Agglomération ont répondu favorablement à ces demandes et, dès le début du chantier au printemps 2024, nous étions conviés à des réunions afin de donner notre avis sur des projets d'aménagement des continuités sur les allées Lamartine, boulevard Palissy et cours Victor Hugo.

En 2025, les travaux se sont concentrés sur ce dernier, où la continuité vers les avenues de Paris et du Général de Gaulle réclamait des aménagements plus importants. Dès 2022, un accord de principe avec le Maire prévoyait la réfection totale de la voirie pour sécuriser la circulation vers ces avenues.

Nous avons eu sur le cours Victor Hugo une démarche proactive de conception de plans afin de proposer un aménagement plus sûr que des bandes cyclables.

Le projet présenté prévoyait en effet des bandes cyclables coincées entre circulation et stationnement automobile, pour respecter la configuration actuelle des trottoirs. Nous sortons alors nos feutres... et faisons une nouvelle proposition, avec des pistes cyclables calées entre trottoir et stationnement, longées de séparateurs pour éviter l'emportiérage. Les quais de bus ont été traités avec une solution intelligente de quais avancés, pour permettre la mise en accessibilité des arrêts. La contribution des services techniques de l'Agglomération a permis de résoudre le problème du point d'apport volontaire, par l'arasement d'une bordure. Ils ont également permis de traiter, d'abord en urgence durant l'été puis de manière définitive, un problème de bordures apparu durant le chantier.

Il aura fallu plusieurs aller-retour pour valider notre suggestion, mais le résultat est là : des pistes cyclables confortables et séparées du trafic, permettant la continuité jusqu'au giratoire des avenues du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle. La réfection du cours Victor Hugo montre le résultat d'un travail d'intelligence collective entre services techniques et association, au bénéfice des usagers.



Image mairie de Fumel.

## FUMEL QUARTIER DU PASSAGE

La ville de Fumel procède depuis plusieurs années à une vaste opération de requalification du quartier du Passage, situé autour de l'usine et du pont. Cela a débuté par l'avenue de l'Usine, requalifiée entre 2015 et 2021 avec une voie verte de 1,8 m de large, inadaptée pour les mobilités douces, où l'enjeu d'embellissement a été perçu comme prioritaire par rapport à la sécurisation des usagers.

En 2023, la commune a requalifié la rue Léon Jouhaux, également appelée avenue de la République, axe majeur d'accès au centre-ville de Fumel. Or, alors que la loi impose depuis 1998 que toute rénovation de voirie doit contenir des aménagements cyclables, le choix avait été fait de donner la priorité à la végétalisation et au stationnement automobile, au détriment des cyclistes. Le résultat est une avenue, pourtant large et inclinée, possédant du stationnement automobile des deux côtés de l'avenue et de larges trottoirs, sans aucune sécurité pour les cyclistes. Nous avions engagé en novembre 2023 un recours gracieux contre cette décision (cf. rapport d'activité 2024). Dans une démarche de conciliation et de bon usage de l'argent public, nous avons accepté avec la municipalité une médiation visant à développer un itinéraire alternatif par la gare, améliorer l'infrastructure prévue autour du pont, et modifier le plan de circulation du centre-bourg pour améliorer la circulation des piétons et cyclistes.

Suite à cet épisode, la commune nous a intégré aux projets en cours — et a engagé une étude pour un plan de circulation de ville (voir page 17).

Concernant l'infrastructure autour du pont, la ville de Fumel nous a intégrés aux réunions préparatoires et de chantier sur cette phase de travaux. Nous avons obtenu une piste cyclable sur la tête de pont (en prévision d'un futur aménagement du pont sur le Lot, à réaliser par le Conseil départemental dans le cadre de son Plan vélo), et l'amélioration des géométries de la piste cyclable descendante, afin d'accéder plus facilement à la rue Gabriel Soulacroix. Cela permettra d'avoir un axe alternatif confortable pour aller de Montayral à Fumel.

Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises, y compris durant le chantier, afin de bénéficier d'une piste cyclable suffisamment large (là où le bureau d'études reproduisait une piste à faible largeur!). Les entreprises de chantier ont notamment conçu, à notre demande, des bordures à niveau zéro parfait, ce qui est rare dans le département.

Que retenir de cet épisode ? La rue Léon Jouhaux, l'axe le plus direct pour rejoindre Fumel, ne disposera pas d'aménagement cyclable. Mais les échanges sont désormais réguliers avec la commune de Fumel, et les projets en cours et à venir permettront d'améliorer de manière importante le confort de circulation des piétons et cyclistes.



### À lire sur notre site Web :

un article complet autour  
des conséquences  
du recours gracieux à Fumel.

# Les dossiers chauds en 2025



## RN 21

### UNE NOUVELLE 2 × 2 VOIES, ET APRÈS ?

L'année 2025 a été une année importante pour les sujets autour de la Route Nationale 21, avec des avancées, majoritairement pour les automobilistes.

Les travaux de deux kilomètres de la nouvelle 2 × 2 voies (pour la somme de 36 millions d'euros) se sont conclus à l'automne, et la nouvelle voie express a ouvert aux automobilistes dès le lundi 11 août. Malgré notre demande au Préfet à l'hiver 2024 d'inauguration piétonne et cyclable en amont de l'ouverture aux voitures, aucun événement n'a eu lieu permettant de remettre le projet dans son contexte.

À l'occasion de cette ouverture, Villeneuve à vélo a publié un communiqué de presse visant à remettre sur la table l'idée de véloroute du Pays de Serres, empruntant la désormais ex-RN 21. Depuis l'intégration d'une obligation d'étude (à la suite d'un fort lobbying de Villeneuve à vélo au moment de la Participation du Public par Voie Électronique), l'association a poursuivi son travail avec la réalisation en 2023 d'un rendu 3D montrant un potentiel aménagement cyclable sur la désormais ex-RN 21, et la présentation de notre étude aux agents de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en avril 2024. Le communiqué de presse a eu un important retentissement, avec de nouveaux articles dans les trois principaux médias lot-et-garonnais.

Parallèlement, l'idée de requalification de la désormais ex-RN 21 a suivi son cours, et cette étude a été officiellement élargie à toute la RN 21, en lien avec le Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental a en effet intégré l'axe Villeneuve-sur-Lot – Saint-Antoine-de-Ficalba – La Croix-Blanche – Agen à son Plan vélo, visant à créer un itinéraire cyclable à haut niveau de service entre Villeneuve et Agen, par les contre-allées des projets RN 21 créneau de Monbalen et RN 21 Agen Nord. La DREAL a été officiellement chargée par les différentes collectivités de cette étude, et les premiers comités de pilotage ont eu lieu avec les collectivités concernées cette année.

Nous avons depuis été sollicités par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour un point d'étape et pour leur permettre de communiquer au futur bureau d'études chargé du projet, notre étude pour la véloroute du Pays de Serres. Nous serons recontactés en 2026 pour un entretien diagnostic du fonctionnement du territoire, en vue des études sur l'axe plus large Villeneuve – Agen.



À lire sur notre site Web :

un article complet sur  
l'historique du créneau de Monbalen  
et l'avancement d'une RN 21 cyclable.



## VILLENEUVE-SUR-LOT PONT DES CIEUTAT

La ville de Villeneuve-sur-Lot a procédé durant l'été à la mise à sens unique alterné du pont des Cieutat. Cette installation est le fruit de demandes répétées de riverains du quartier Bastide lors des conseils de quartier, et plus largement des piétons, afin de sécuriser la circulation des piétons sur le pont des Cieutat. Ce pont est en effet dans un mauvais état, notamment ses trottoirs rajoutés en encorbellement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle afin de laisser plus de places aux automobiles. Chacun a déjà remarqué les personnes âgées marchant sur la route faute de place sur le trottoir, les personnes avec poussette ou fauteuil roulant contraintes de circuler au bord de la route... au milieu d'une circulation automobile faible mais gênante.

Villeneuvois à vélo a été consultée dès octobre 2023 par la Mairie et a approuvé le principe, en solution transitoire. Concrètement, le pont est désormais équipé d'une voie centrale sur laquelle circulent les véhicules, en alternance à l'aide de feux placés de part et d'autre de la voie. Les bandes de rives sont réglementairement réservées aux piétons qui disposent ainsi d'espaces élargis.

Suite à de nombreuses interpellations d'usagers ne comprenant pas le nouveau fonctionnement du pont, nous avons rappelé les règles en vigueur et surtout obtenu les premiers panonceaux M12, dits « cédez-le-passage cycliste au feu », autorisant les cyclistes à passer au feu rouge, afin que cette mise à sens unique alterné ne rajoute pas de contrainte supplémentaire aux cyclistes.

Ces premiers panonceaux M12 ont été installés en octobre et offrent désormais une situation plus confortable aux cyclistes.

La situation ne reste toutefois pas pleinement satisfaisante : la circulation automobile sur le pont des Cieutat reste un élément gênant pour les piétons, qui hésitent souvent sur l'endroit où marcher entre trottoirs étroits et bandes de rives. Face à cela et après réflexions, Villeneuvois à vélo se positionne désormais **pour la piétonnisation définitive du pont des Cieutat**. Cette position s'appuie notamment sur un comptage effectué sur plusieurs mois en 2024, ayant montré que les autos sont déjà minoritaires sur le pont, avec en moyenne 1400 piétons par jour, 300 cyclistes et 1 400 automobilistes. Nous avons intégré cette proposition majeure à notre plaidoyer pour l'élection municipale, et avons présenté cette mesure aux différentes listes candidates à la prochaine mandature.



**À lire sur notre site Web :**  
le détail des comptages  
sur le pont des Cieutat,  
et notre position détaillée.



Image François Gn.

## LGV BORDEAUX-TOULOUSE ANTICIPER L'AVENIR

Le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse est un grand projet d'infrastructure qui aura un impact considérable sur les populations et habitats. Au-delà des avantages et inconvénients liés à l'arrivée de la LGV en Lot-et-Garonne, notamment sur la faune, la flore et l'urbanisme, les grandes infrastructures comme les LGV ou autoroutes sont toujours de nettes frontières urbaines et rurales, coupant en deux les territoires traversés sans bénéficier de leurs avantages.

À ce titre, et sans se positionner pour ou contre la LGV, Villeneuvois à vélo a réalisé en 2024 une étude visant à inciter les maîtres d'ouvrage à anticiper les conséquences de la LGV sur les futurs projets de voirie cyclable dans le département.

En effet, les grands projets d'infrastructures ont toujours été réalisés sous le prisme automobile, en rétablissant les voiries interceptées à l'aide de ponts et tunnels ne prévoyant que deux voies automobiles, avec des trottoirs de service étroits. La conséquence est que ces coupures gênent ou empêchent alors la réalisation de voies vertes et pistes cyclables, car nécessitant alors la construction de nouveaux ponts et tunnels, bien plus coûteux que s'ils avaient déjà été réalisés au moment des travaux de la LGV.

C'est ainsi qu'en 2024, Villeneuvois à vélo a envoyé aux différentes collectivités et maîtres d'ouvrage un dossier complet listant les rétablissements de voirie cyclable à réaliser afin d'anticiper les projets de pistes cyclables à venir dans la décennie. Nous avons eu des réponses de principe des collectivités, et une réponse très réservée de l'Agence GPSO en charge du projet pour la SNCF.

Cette année, Villeneuvois à vélo a été invitée avec d'autres structures à participer à une concertation autour de « l'insertion de la LGV dans son époque ». Nous avons pu approfondir notre position, proposant également à la concertation la réalisation d'une véloroute le long de la LGV sur les voies de chantier rétablies, similaire à la véloroute le long du Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier réalisé par la société OC'VIA.

Villeneuvois à vélo a également été la seule association d'usagers du vélo présente à un atelier de concertation le vendredi 28 novembre à Bordeaux. Nous y avons répété et poussé ces arguments, mais également beaucoup insisté sur l'importance des liaisons ferroviaires et cyclables entre les centres-villes et les gares TGV d'Agen et de Montauban.

Nous avons enfin rappelé ces éléments lors de la Participation du Public par Voie Électronique, concernant l'autorisation environnementale des travaux préliminaires à la LGV, qui s'est déroulée à l'automne.

SNCF Réseau a informé Villeneuvois à vélo que le sujet serait remonté aux collectivités lors des études détaillées à venir en 2027. Elle nous a prévenu qu'il est peu probable que nos demandes soient entendues, pour des raisons financières. Nous continuerons à porter ce dossier afin que la LGV puisse bénéficier localement aux habitants.



**À lire sur notre site Web :**  
notre dossier et nos demandes  
pour les rétablissements de voirie  
sur la future LGV Bordeaux – Toulouse.



## VILLENEUVE-SUR-LOT STATIONNEMENT VÉLO

Au-delà des aménagements cyclables, le développement de l'usage du vélo au quotidien passe également par une offre pour garer son vélo sans risquer le vol. C'est pour cela que l'Agglomération du Grand Villeneuvois déploie depuis 2024 de très nombreux arceaux vélo en centre-ville, en remplacement notamment des râteliers (accroche-roues) insuffisamment sécurisés. Villeneuvois à vélo a été consultée en 2024, puis en février 2025 pour proposer des emplacements de stationnement vélo dans la bastide. Près de 200 arceaux ont fleuri en ville et autour des services publics, fabriqués par l'atelier métal du centre pénitentiaire d'Eysses. Sur la suggestion de l'asso, le modèle initial a été modifié avec l'ajout d'une barre inférieure pour le stationnement des vélos-cargos. Quatre box sécurisés ont également été installés à la gare routière, pour favoriser l'intermodalité.



Image mairie de Villeneuve-sur-Lot.

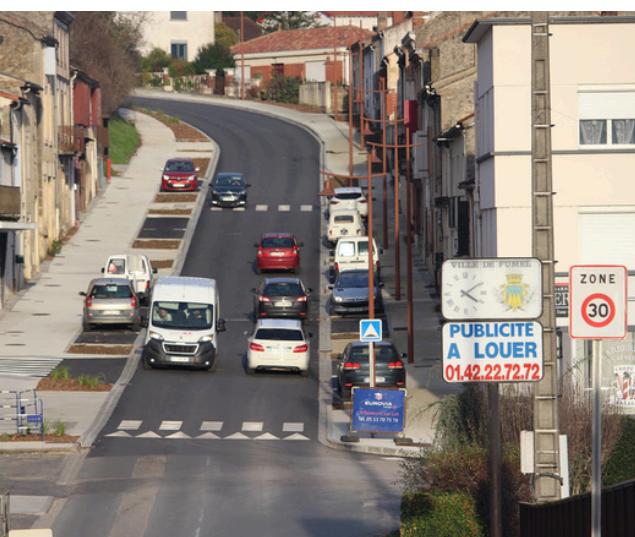
## VILLENEUVE-SUR-LOT ARRÊTÉ ANTI-VÉLOS

La mairie de Villeneuve-sur-Lot a publié le 9 octobre 2025 un arrêté interdisant purement et simplement la circulation des EDPM et vélos sur l'intégralité de l'aire piétonne, incluant également la place Lafayette et la rue Sainte-Catherine pourtant ouvertes à la circulation motorisée. Villeneuvois à vélo a appris cette mesure par un publiccommuniqué paru dans *La Dépêche du Midi* le 27 novembre dernier. Aucune communication officielle n'a été faite sur cet arrêté. Alors que le précédent arrêté n'interdisait la circulation que sous les arcades de la place Lafayette et sur les emprises des terrasses, ce qui est parfaitement légitime, cette décision vient incriminer la circulation à vélo et envoie un message fort à contre-courant du plan vélo. Face à cet arrêté choquant pour nous, Villeneuvois à vélo a déposé un recours gracieux contre cet arrêté. Nous avons eu une première réponse de principe. Nous exigeons l'annulation de cet arrêté, et envisageons de plus amples actions si nécessaire.



## VILLENEUVE-SUR-LOT RUE JEAN COCTEAU

La mairie de Villeneuve-sur-Lot aménage les abords des écoles primaires de manière à les sécuriser, tout en gardant un prisme automobile important. Après avoir créé des places de dépose-minute à l'école Clément Marot, la municipalité s'est engagée en 2023 dans une expérimentation visant à augmenter le stationnement automobile devant les écoles Jules Ferry, pourtant situées au cœur du quartier des Fontanelles. Malgré un courrier demandant une contre-expérimentation, la ville s'est engagée en 2024 dans des travaux définitifs, sans marché public, créant des bordures et officialisant cette voie de dépose-rapide des enfants. La rue Jean Cocteau a ainsi été réaménagée sans aménagement cyclable, ce qui n'est pas conforme à la loi. Un plan de voirie avec une piste cyclable sur le talus, même si peu satisfaisant, nous avait pourtant été présenté en 2023. Face à cette illégalité manifeste, Villeneuvois à vélo a engagé un dialogue, à sens unique pour l'instant, à travers une demande d'information officielle.



## FUMEL ÉTUDE DE CIRCULATION APAISÉE

À la suite du recours gracieux mené contre l'absence d'aménagement cyclable sur la rue Léon Jouhaux (cf. page 12), la commune de Fumel s'était engagée en 2024 à commanditer une étude sur le plan de circulation du centre-ville, comprenant les rues autour de la gare et la connexion entre la voie verte et le centre-ville de Fumel. Nous avions participé à une visite sur site avec les techniciens du bureau d'études Iris Conseil en octobre 2024, qui a rendu ses conclusions en janvier 2025. Nous avons pu à cette occasion encore proposer des ajouts, sur le chemin de Pons ou pour un lien cyclable vers la cité scolaire. L'étude propose des alternatives satisfaisantes pour améliorer la cyclabilité de Fumel : réduction de la vitesse, sens uniques et expérimentations. La commune a voté en conseil municipal le 18 décembre pour l'harmonisation des zones de circulation apaisée, à venir en 2026.



Image mairie de Penne d'Agenais.

## PENNE D'AGENAIS RÉAMÉNAGEMENT DU SITE FERRIÉ

La ville de Penne d'Agenais prévoit une requalification des espaces publics du site Ferrié, afin de sécuriser les accès au collège Damien Asperti, au camping et au nouveau pump track de la commune. Inquiets de ne pas voir d'aménagement cyclable sur les premières ébauches de plan, nous avons adressé en janvier une demande d'informations à la commune. La réponse a été favorable, et nous avons dès lors été intégrés dans les discussions avec le bureau d'études Terra Nostra et les services techniques de Penne d'Agenais. Une voie verte doit ainsi être réalisée afin de relier le giratoire du bas de Penne, jusqu'au collège et camping, conformément au Plan Vélo de Fumel Communauté. Nous avons échangé durant l'année avec le bureau d'études pour des améliorations.

Une dernière réunion en octobre a permis de confirmer les derniers plans proposés. Le réaménagement du site Ferrié constitue ainsi un projet intéressant permettant de desservir le collège, le camping, le pump track, à pied et à vélo. Les travaux sont prévus pour le premier semestre 2026.



## CANCON PLAN-GUIDE SUR LES MOBILITÉS

La commune de Cancon a lancé en 2024 une réflexion avec Lot-et-Garonne Ingénierie sur l'élaboration d'un plan-guide sur la circulation et la sécurisation des déplacements à pied et à vélo dans le village, notamment pour les jeunes et les familles, dans un contexte de circulation routière soutenue le long de la RN 21. Après des premières réunions au printemps, nous avions écrit à la commune afin d'être intégrée comme acteur dans cette étude. Nous avons ainsi participé à une réunion technique le 14 octobre où nous avons évoqué nos demandes (liaisons à la zone économique, à Koki...), qui étaient déjà en cours de traitement par le bureau d'études ITER et la SEM 47. Le comité de pilotage final s'est déroulé le 12 décembre et a confirmé ces avancées. Nous continuerons d'être présent en 2026 pour la concrétisation de ce plan-guide, pour de belles avancées cyclables à Cancon, pôle local de mobilité des 4 Cantons.



Image La Dépêche du Midi.

## VILLENEUVE-SUR-LOT / BIAS CAMI DE PASTOUREL

Après la rue Jeanne d'Arc (requalifiée sans aménagement cyclable ou mise à sens unique, donc non conforme à la loi), la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et les mairies de Bias et Villeneuve-sur-Lot réfléchissent à la requalification du Cami de Pastourel, route importante reliant le quartier Saint-Étienne à l'avenue de Bordeaux, dont la partie centrale ne dispose même pas de trottoirs et dont la presse relaie régulièrement la dangerosité pour les piétons et cyclistes. Une première étape est en cours avec des travaux d'assainissement portés par l'Agglomération. Inquiets de travaux de voirie à venir, nous avons sollicité l'Agglomération, qui nous a informés que ces travaux d'assainissement n'auguraient pas de l'aménagement final. Nous avons par ailleurs rencontré M. Lagueyrie, riverain concerné par la précédente déclaration d'utilité publique, afin de connaître les tenants et aboutissants du dossier.



## CASTILLONNÈS UN RECOURS CONTRE L'ÉTAT

En juin 2025, la Direction Centrale des Routes Centre-Ouest (DIRCO), gestionnaire de la RN 21 en Lot-et-Garonne, a engagé des travaux de réfection de la route nationale à Castillonnès, dans et hors agglomération, pour deux millions d'euros. Alors que la véloroute de la vallée du Dropt emprunte cette route nationale, ce qui en constitue le plus grand point noir, l'État a refait cette route et même ajouté de nouvelles bordures, sans aménagement cyclable. Cela n'est pas conforme aux dispositions des articles L 228-2 et L 228-3 du Code de l'Environnement. Face à cette illégalité manifeste de l'État, Villeneuvois à vélo a engagé un recours gracieux contre le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, resté sans réponse.



## CHARTE DES AMÉNAGEMENTS EN AGGLOMERATION UNE PREMIÈRE RÉUNION

En 2022, Villeneuvois à vélo a signé la Charte des aménagements en agglomération, une charte départementale visant à cadrer et accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'aménagements de voirie, afin de correspondre aux besoins de tous les usagers de la route. Signée par les associations d'élus, syndicats agricoles, de transports routiers, associations d'usagers du vélo et de motards, la charte incite les maîtres d'œuvre à envoyer leurs plans d'aménagements de voirie aux signataires de la charte pour étude technique préalable.

Malheureusement, en trois ans nous n'avons jamais été consultés par des communes pour des projets de voirie. Le Conseil départemental a réuni la première réunion (annuelle) des signataires de la Charte le 23 mai 2025, pour faire le point sur les améliorations à donner sur cette charte. Nous avons rappelé cet état de fait. Daniel Borie, vice-président aux mobilités, s'est engagé à ce que les projets soient envoyés à tous les signataires de la charte, pour avis. Nous avons enfin reçu, fin 2025, deux projets du bureau d'études Citea pour demande d'avis, concernant les voiries de Sainte-Livrade-sur-Lot et de Pujols.



## CASTELJALOUX FUTURE DÉVIATION EST

Nous avons été invités par le Conseil départemental à participer à un atelier de travail autour de la future déviation Est de Casteljaloux. Un projet existe depuis des années visant à créer une nouvelle route départementale reliant la place de la Cardine (au nord-est) au giratoire du lac de Clarens (au sud) en longeant l'Avance. Le dossier est pourtant reparti de presque zéro, avec un atelier de concertation assez global sur le projet, visant à esquisser les différentes variantes, pour une concertation publique en 2026 et des études jusqu'en 2028. Villeneuvois à vélo pousse pour la prise en compte des cyclistes, a minima sur la partie urbaine de cette future déviation. Nous pensons légitime de réaliser une infrastructure cyclable le long de cette nouvelle route, car il paraît étonnant en 2025 de construire une nouvelle route sans penser aux mobilités douces. Nous le rappellerons en 2026.



Image Google Street View.

## CLAIRAC RÉAFFECTER LA RD 146E ?

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne travaille avec le CEREMA « pour construire une méthode pour des plans de circulation hors agglomération favorables aux modes actifs ». Derrière ce nom technique se révèle une étude pour suivre une tendance récente, appuyée par la note de position « Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural » de la FUB, de réaffectation de voirie routière pour les cyclistes, en instaurant des sens uniques, des filtres modaux voire des fermetures permanentes à la circulation automobile d'axes routiers. Le Département a ciblé la RD 146E entre Clairac et Laffite-sur-Lot, un axe possédant une route majeure parallèle, situé sur un des axes du Plan Routes et Déplacements du Quotidien, et dont le trafic poids lourds endommage la structure de chaussée sur les berges du Lot. Nous avons participé à une première réunion le 20 novembre, où notre participation a été très écoutée pour une réussite de l'expérimentation. D'autres réunions sont à prévoir, avant le test.



Image CEREMA.

## PLAN D'ACTIONS POUR LES MOBILITÉS SOLIDAIRES UN PREMIER PAMS

La Loi d'Orientation des Mobilités a imposé l'élaboration à l'échelle de chaque bassin de mobilité d'un Plan d'Actions en faveur des Mobilités Solidaires (PAMS). Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, avec son Plan Routes et Déplacements du Quotidien, constitue la première collectivité de la Région à initier ce PAMS. Le bassin de mobilité du Pays de la Vallée du Lot a été choisi comme territoire pilote. C'est ainsi que nous avons été invités, comme acteur de la mobilité locale, à donner les problématiques et enjeux que nous percevons, ainsi que les solutions aperçues, d'abord lors d'un atelier de concertation réuni le 21 janvier, que nous avons ensuite complété par écrit. Nous avons diffusé le questionnaire du département sur les mobilités solidaires, qui a permis de compléter les données des ateliers de territoire. Seulement, la déclinaison opérationnelle de ce plan a pris du retard. La vallée du Lot sera le premier bassin de mobilité de la région à se doter d'un PAMS.

# Le Plan Routes & Déplacements du Quotidien

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a initié en 2021 un « Plan Routes & Déplacements du Quotidien » visant à adapter le réseau routier au changement climatique, répondre aux nouveaux usages liés au développement des mobilités douces, et définir une stratégie en faveur des mobilités solidaires. Après une première phase en 2022 ayant mené à l'élaboration d'une programmation et de cinq itinéraires départementaux prioritaires, puis un an de « pause », le Plan a été remis sur les rails fin 2024 avec le recrutement d'un chargé de mission dédié, et la construction avec le bureau d'études Vizea d'une charte des aménagements cyclables départementale et de quatre comités d'itinéraires. Ce travail en 2025 aura été très prenant pour l'association : **17 réunions** durant l'année, en journée, en semaine, en présentiel jusqu'à Marmande, Agen ou Fumel, auront pris une **centaine d'heures** de présence mais également de préparation en amont. L'association s'est résolument engagée dans ce travail car nous considérons la construction de ce Plan comme essentielle pour l'élaboration des aménagements cyclables dans le département durant la prochaine décennie.

## CHARTE DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES UNE CHARTE POUR LES UNIR TOUTES

Le Département a souhaité en 2025 réaliser une charte des aménagements sur le réseau cyclable départemental, ce qui est une excellente idée, et était une demande de l'association lors de l'élaboration du Plan, afin d'établir un standard pour les aménagements cyclables dans le Département, d'éviter des inepties récurrentes dans le département (pistes cyclables en stabilisé, panneaux STOP à chaque carrefour...) et surtout d'accueillir les techniciens, externes comme ceux du Département, à de bonnes recommandations pour des infrastructures cyclables. Cette charte a été construite localement par les agents du Département, avec ceux des collectivités et les associations d'usagers, en incluant les nécessaires adaptations à notre milieu rural — ce qui permettra une meilleure prise en main par les agents et collectivités que les recommandations du CEREMA, parfois vues comme inapplicables. Au-delà de la seule charte, le processus de construction a permis d'accueillir les techniciens, de battre les idées reçues et d'enclencher une dynamique collective favorable.

Sur le fond, cette charte a un contenu exigeant mais clair, notamment un tableau d'aide à la décision sur la typologie d'aménagement, établissant un standard de qualité pour les aménagements cyclables dans le département. Par exemple, la mixité avec les véhicules motorisés n'est pas souhaitée au-delà de 1 000 véhicules par jour sur une route, mais recommandée en dessous de 100 véhicules par jour, ce qui peut inciter à développer le principe de réaffectation de la voirie aux mobilités douces (réserver à la desserte riveraine et agricole une petite route, parallèle à une grande route départementale, afin que les cyclistes se sentent en sécurité). Les régimes de priorité aux intersections dépendent des trafics routiers et cyclables, avec des solutions proposées allant jusqu'à la mise en place de carrefours à feux.

Cette charte s'inspire notamment du guide de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) « Aménager le réseau cyclable hors agglomération », et de la note de position de la FUB « Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural ».

Les associations d'usagers du vélo en Lot-et-Garonne, Villeneuvois à vélo, VéLot et Vélocité en Agenais, ont été largement consultées pour la rédaction de cette charte. Nous avons participé le 31 mars à un premier comité de lancement, qui a permis la concertation de nombreuses administrations et établi un premier jet, puis à un comité de pilotage final le 24 juin. Avec Vélocité en Agenais, nous avons alors souligné les nombreux manques de cette charte, qui permettait un trafic mixte jusqu'à 6 000 véhicules par jour (!), n'incluait pas la notion de plan de circulation favorable au vélo, envisageait la perte de priorité systématique des cyclistes aux carrefours. Daniel Borie, vice-président aux mobilités, a accepté la réouverture du chantier de cette charte. Villeneuvois à vélo a alors émis **44 demandes** d'amendement, ce qui a représenté un travail d'une **dizaine d'heures**, envoyé en juin, et dont les trois quarts ont été acceptées. La charte ainsi grandement modifiée a été adoptée à l'unanimité en assemblée délibérante le 17 octobre. Elle a vocation à s'appliquer au réseau cyclable départemental. Surtout, son application par les collectivités est censée être obligatoire afin de bénéficier du financement départemental pour les aménagements cyclables. Nous espérons ainsi atteindre un haut niveau de qualité pour le réseau cyclable en Lot-et-Garonne.

Dès 2026, Villeneuvois à vélo demandera la mise en conformité des itinéraires existants (voie verte en Villeneuvois, So'Vélo, voie verte de la vallée de la Baïse) avec la charte, afin notamment de supprimer les panneaux STOP systématiques aux carrefours.

# COMITÉS D'ITINÉRAIRE

## CINQ ITINÉRAIRES CYCLABLES DÉPARTEMENTAUX

### 2 VALLÉES DE GARONNE ET DE LA BAÏSE

*Sainte-Bazeille - Aiguillon - Nérac - Condom*

Cet itinéraire n'avait jamais été étudié, mais représente un axe important reliant les principales villes du département. Nous avons défendu un itinéraire utile au quotidien, entre passages dans les centre-villes des pôles urbains et itinéraires longeant la voie ferrée Bordeaux – Toulouse pour les liaisons entre les villes. L'absence de volonté politique de réaménagement de la route de Bordeaux, à Marmande, est décevant. La voie verte de la Baïse devra être mise à niveau pour respecter les exigences de la charte.

### 3 LIAISON NORD-SUD

*Castillonnès – Villeneuve-sur-Lot – Agen – Nérac*

Cet itinéraire comporte une partie stratégique en Villeneuvois et en Agenais, et deux extrémités à vocation rurale. L'étude de la partie centrale, entre Villeneuve-sur-Lot et Agen, est déléguée à l'État (par la DREAL) dans le cadre des études sur la RN 21 cyclable (cf. page 13). Nous avons défendu entre Villeneuve-sur-Lot et Castillonnès un itinéraire passant par Saint-Pastour, et empruntant à terme l'emprise de l'ancienne voie ferrée Villeneuve - Castillonnès.

### 4 VALLÉES DU LOT ET DE LA LÉMANCE

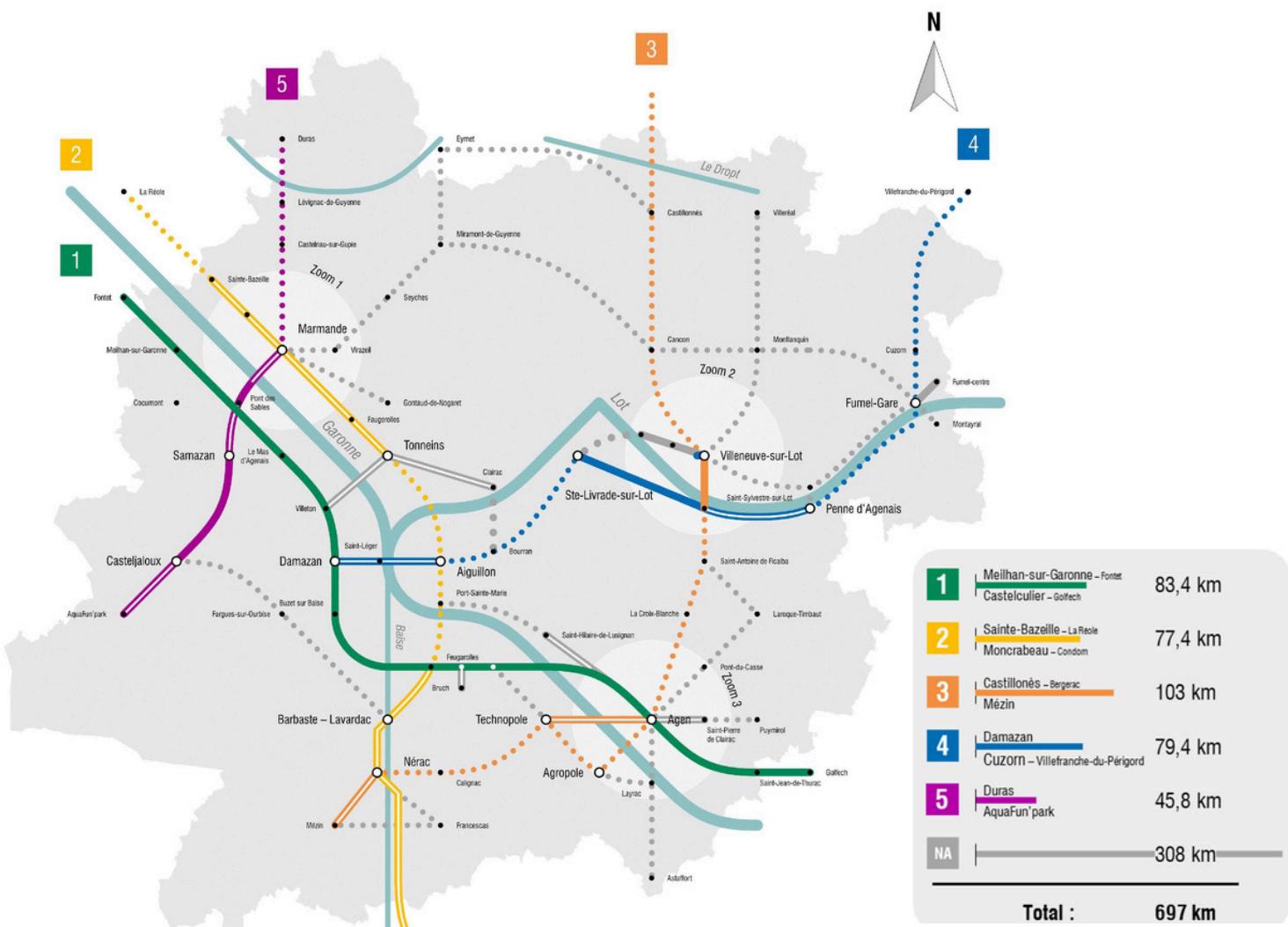
*Damazan – Villeneuve-sur-Lot – Fumel – Cuzorn*

Liaison déjà en grande partie réalisée ces dernières parties pour la véloroute de la vallée du Lot, elle est également un axe intéressant avec de nombreux déplacements domicile – travail. À l'ouest, nous avons prôné un itinéraire direct longeant les routes départementales (RD 8, RD 666), bien plus utile au quotidien que les détours de la véloroute. Nous préconisons également une liaison Villeneuve – Saint-Sylvestre-sur-Lot par la RD 911, dont les flux montrent l'utilité au quotidien. Nous avons été force de propositions pour l'itinéraire cyclable en vallée de la Lémance.

### 5 DU DROPT À LA SOVÉLO

*Duras – Marmande – Casteljaloux*

La liaison Duras – Marmande permettrait de créer une liaison entre la vallée du Dropt et Marmande, mais paraît peu réaliste. Nous avons appuyé, avec l'ensemble des partenaires, pour une piste cyclable sur la RD 708 entre Marmande et Beaupuy. La traversée de Marmande est également décevante, en raison d'arbitrages défavorables. Nous avons insisté pour la mise à niveau de la So'Vélo.





## Rapport d'activité de l'antenne VéLot



En 2025, VéLot a travaillé main dans la main avec Villeneuvois à vélo, le Conseil départemental et de nombreuses intercommunalités aux tracés des itinéraires du départementaux dans le cadre du Plan Routes et déplacements du Quotidien (PRDQ). Nous avons également construit notre plaidoyer pour Tonneins, Aiguillon ou encore Castelmoron-sur-Lot. Certains de ces travaux arriveront en 2026.

Notre participation active au PRDQ nous a permis de renforcer nos relations avec les intercommunalités et les communes, tant auprès des techniciens que des élus. Nous avons ainsi pu travailler avec la Communauté de Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas, toujours très à l'écoute, sur des expérimentations d'itinéraires cyclables par la réaffectation de voirie automobile entre Damazan et Aiguillon ainsi qu'entre Port-Sainte-Marie et la vallée de la Masse en direction de Laugnac. Nous les remercions pour leur implication sur la sécurisation des cyclistes et leur dynamisme sur le sur des déplacements actifs.

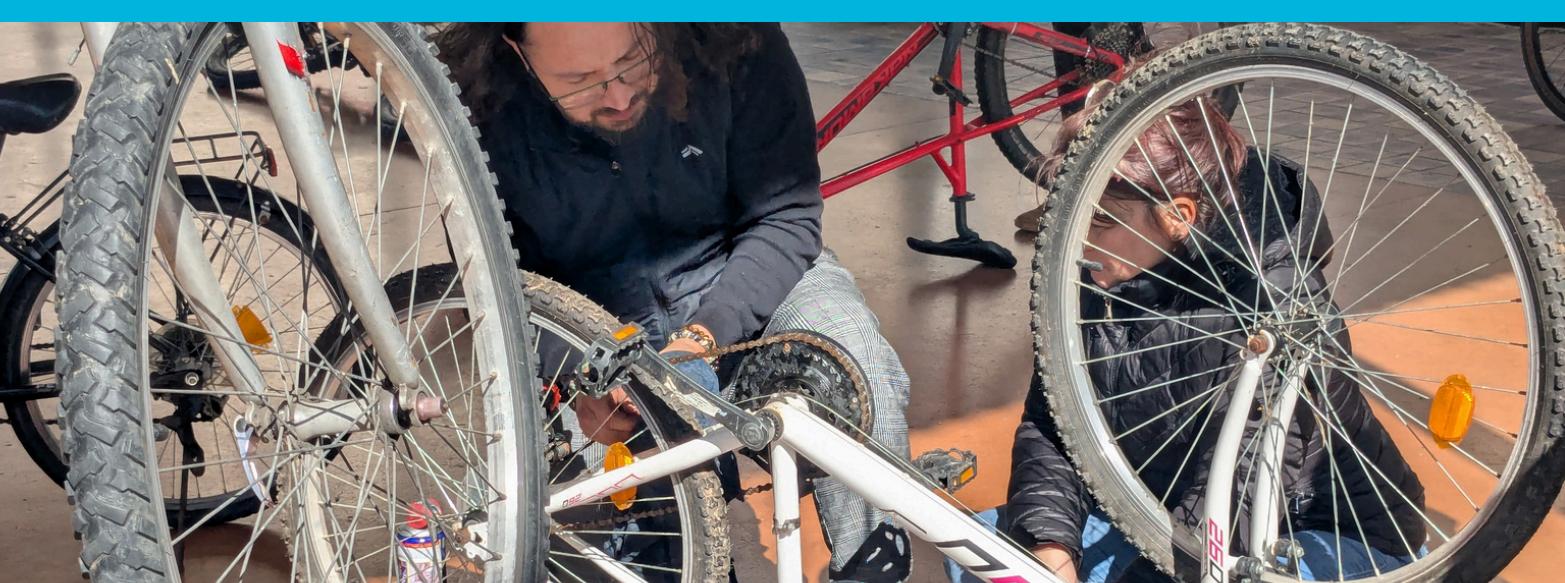
Lors des nombreuses réunions du PRDQ, nous avons pu être impliqué pour la sécurisation de la route d'Issac au Temple-sur-Lot, faisant le lien avec la nouvelle voie verte vers Castelmoron-sur-Lot. Ce tronçon est partagé avec les voitures et nous avons pu discuter directement avec Lot-et-Tolzac et le Département pour obtenir une infrastructure encore plus sécurisée pour les cyclistes.

Bien entendu, nous n'avons pas toujours la chance de pouvoir être impliqué sur l'ensemble des projets. En revanche, nous restons attentif à notre territoire.

Ainsi, nous sommes intervenus sur le projet de piste cyclable sur l'avenue Maxime Badie à Tonneins à partir d'une veille sur les appels d'offres. Notre dossier technique nous a permis d'être entendu et ensuite invité aux différentes réunions de préparations, aux réunions de chantiers puis à une réflexion sur la continuité du projet sur le carrefour Fortassis.

VéLot a également tenu des ateliers de réparation dans la vallée de Garonne, du Lot et sur les coteaux. Nous étions présent à la Foire du printemps, à Port-Sainte-Marie, le 27 avril, ou à la Fête du savoir-faire organisée par COP-T à Prayssas début juin. Nous avons également proposé des ateliers de réparation à Castelmoron-sur-Lot, en mars puis pour les Journées de la Réparation à l'automne. Avec la publicité et l'aide de la commune, ces ateliers ont rencontré un grand succès et ont permis à chaque fois à une dizaine de personnes de réparer leur vélo, ce qui est notable pour un territoire aussi rural !





## Qu'a fait VéLot ?

- 10/01** Vœux de la Maire de Castelmoron-sur-Lot
- 11/02** Réunion de travail sur l'aménagement de la rue Maxime et Renée Badie à Tonneins
- 17/03** Réunion de préparation de Mai à vélo avec la CCCP
- 29/03** Atelier de réparation à Castelmoron-sur-Lot
- 31/03** Réunion de lancement des comités d'itinéraire et de la charte des aménagements cyclables du Plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental
- 06/04** Fête de la voie verte à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 11/04** Réunion de travail sur l'aménagement du carrefour Fortassis à Tonneins
- 17/04** Inauguration de la place d'Espiau à Aiguillon
- 27/04** Atelier de réparation lors de la Fête du printemps à Port-Sainte-Marie
- 07/05** Réunion de chantier sur l'aménagement de la rue Maxime et Renée Badie à Tonneins
- 14/05** Atelier de réparation à la MECS Clair Matin à Tonneins
- 16/05** Réunion avec la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, sur l'expérimentation de plan de circulation rural
- 21/05** Exploration sur site des trajets possibles entre Damazan et Port-Sainte-Marie
- 22/05** Exploration sur site des trajets possibles entre Port-Sainte-Marie et Prayssas
- 07/06** Fête du savoir faire à Prayssas
- 28/06** Journée de revitalisation des centre-bourg à Aiguillon
- 08/07** Inauguration du Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins
- 17/07** Réunion technique sur le prolongement de la So'vélo à Marmande
- 30/08** Inauguration de la traversée du Temple-sur-Lot
- 24/09** Réunion technique sur la connexion entre la So'vélo et la ZAC de Samazan
- 10/10** Moment de convivialité à Marmande, pour aider à la création d'une association FUB
- 18/10** Atelier de réparation à Castelmoron-sur-Lot





Image Val de Garonne Agglomération.

## TONNEINS RUE MAXIME ET RENÉE BADIE

Val de Garonne Agglomération, la ville de Tonneins et le département ont travaillé conjointement pour repenser une entrée importante dans la ville, celle en suivant le pont de Tonneins : l'avenue Maxime Badie.

Après étude détaillée des plans, nous avons proposé des améliorations afin de mieux prévenir les conflits d'usages, une meilleure sécurité en repensant certaines girations et en éliminant des bordures sur la piste. Nous avons aussi accompagné pour une continuité cohérente de ce bel axe cyclable au niveau du carrefour dit Fortassis (RD 813). Ainsi les cyclistes pourront se réinsérer plus simplement dans la circulation et récupérer par exemple la bande cyclable du boulevard Charles de Gaulle. C'est un beau projet de qualité, il convient ici de remercier notamment la ville de Tonneins pour son implication. Ce projet est un axe annexe du PRDQ, dans ce cadre, le CD47 étudie un aménagement léger du pont. Un élargissement du trottoir en suivant de la piste cyclable devrait être réalisé.



## MARMANDE RUE PORTOGRUARO

La commune de Marmande et Val de Garonne Agglomération ont engagé la dernière tranche de réalisation de la So'Vélo sur l'ancienne voie ferrée, faisant ainsi la continuité avec les établissements scolaires et Aquaval par la rue Portogruaro. VéLot a été invitée par le Conseil départemental à participer aux réunions techniques. Le projet prévoyait une traversée de la très circulée avenue de Bordeaux par... un double pied-à-terre, et une piste cyclable sur la rue Portogruaro qui change deux fois de sens en 500 m !

Nous avons émis de nombreuses réserves et propositions (carrefour à feux sur la route de Marmande comme installé récemment à Samazan, étude d'un rachat de parcelle de France Travail pour avoir la piste cyclable sur un seul côté). Ces propositions avaient été acceptées par la maîtrise d'œuvre, mais ont été rejetées par le Maire de Marmande. L'aménagement de la rue Portogruaro va ainsi constituer une nouvelle réalisation inadaptée pour les cyclistes, qui créera des conflits d'usage et ne permettra pas l'essor du vélo à Marmande auprès de tous les publics.



## SAMAZAN LIEN ENTRE LA ZAC ET LA SO'VÉLO

Val de Garonne a de nombreux projets en cours et à venir pour les cyclistes du quotidien. Nous avons eu la chance, car c'est exceptionnel d'être amené à travailler autant en amont d'un projet, d'être associé à la réflexion d'un aménagement cyclable pour rejoindre la ZAC sud de Samazan. L'idée est de relier la So'Vélo à la ZAC afin de sécuriser l'accès aux travailleurs. Les plans ont bien avancé et Val de Garonne Agglomération a été à l'écoute pour améliorer les girations afin de créer un aménagement utile pour les cyclistes dans leurs trajets.

En raison du contexte budgétaire national et notamment des coupes budgétaires pesant sur les collectivités territoriales, le projet a été mis en suspens. Un projet similaire est en réflexion vers la ZAC nord. 2026 nous réserve donc quelques beaux projets.



## LE TEMPLE-SUR-LOT ROUTE D'ISSAC

La route d'Issac est une route assez étroite reliant Le Temple-sur-Lot à l'entrée de la récente voie verte vers Castelmoron-sur-Lot. Déjà réservée aux seuls riverains (un exemple de réaffectation de voirie pour les modes actifs), elle fait partie intégrante de la véloroute de la vallée du Lot. La commune et le Département avaient pour projet de réaliser une chaussée à voie centrale banalisée sur cette route afin de sécuriser les cyclistes. Or, sur cette route étroite, nous avons considéré qu'une chaucidou ne répondrait pas aux enjeux. Après un courrier demandant consultation, le projet a été mis en suspens. La route d'Issac a été resurfacée avec du bicouche, ce qui la rend plus désagréable pour les cyclistes. Trois écluses centrales ont depuis été rajoutées. Elles ne ralentissent pas les voitures et ne sécurisent pas les cyclistes. Nous souhaitons que les discussions reprennent, avec nous, afin de trouver la solution technique la plus adaptée.



Image MXR Communication.

## LE TEMPLE-SUR-LOT INAUGURATION DE LA TRAVERSÉE

En 2023 et 2024, VéLot et Villeneuvois à vélo ont participé à de très nombreuses réunions autour du réaménagement du parvis de la Commanderie et de la traversée du Temple-sur-Lot (voir rapport d'activité 2024). Après avoir envoyé un premier courrier d'avis détaillé en janvier 2023, nous avons été invités, par le bureau d'études Pi r carré, à toutes les réunions de chantier afin d'améliorer le projet avec l'entreprise Eiffage. Nous avons obtenu la réalisation d'une voie verte de 3 m (qui a requis le rachat de parcelles de propriétés riveraines!), l'amélioration des angles et de la signalétique...

L'inauguration de ce réaménagement a eu lieu le samedi 30 août et nous étions présents. Un an après la fin des travaux, cette requalification a notablement changé l'atmosphère au Temple-sur-Lot. La circulation y est plus apaisée et on voit déjà bien plus de cyclistes qu'auparavant !

## CONFLUENT ET COTEAUX DE PRAYSSAS VALLÉE DE LA MASSE

La Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas nous a sollicité pour mener une expérimentation sur son territoire : ouvrir de nouveaux itinéraires cyclables pour favoriser les déplacements du quotidien et touristiques. Nous avons donc travailler sur plan puis sur le terrain afin de déterminer les limites des expérimentations : de Damazan à Aiguillon, d'Aiguillon à Port-Sainte-Marie, de Port-Sainte-Marie à Laugnac, de Laugnac à Montpezat et Aiguillon.

Un jalonnement a été mis en place dans la vallée de la Masse et à l'entrée d'Aiguillon pour mettre en place deux itinéraires. Ces expérimentations, testés par les élus à vélo, ont permis de choisir des itinéraires courts et cohérents notamment pour l'axe Damazan→Aiguillon→Port-Sainte-Marie. La vallée de la Masse reste un itinéraire intéressant puisque plat au milieu des coteaux et déjà desservie par des itinéraires alternatifs pour les autres véhicules. L'expérimentation a été plutôt concluante mais devra être remise en place puis, nous l'espérons, pérennisée.





## Baromètre vélo 2025

Quatre ans après la précédente édition, le Baromètre des villes cyclables est revenu cette année. Désormais appelé Baromètre vélo, cette grande enquête citoyenne organisée par la Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB) demande aux habitants leur avis sur les conditions de circulation à vélo dans leur commune. Chacun était invité, entre le 28 février et le 2 juin, à répondre à cette enquête d'une trentaine de questions afin de produire des statistiques détaillées et de construire ainsi un état des lieux de la cyclabilité des communes. Cette nouvelle édition du Baromètre comportait plusieurs nouveautés, comme la qualification des communes rurales à partir de 30 réponses (et non 50, pour les villes de plus de 5 000 habitants). Ce changement de seuil nous permettait d'envisager la qualification de plus de communes en Lot-et-Garonne, là où seules Agen, Villeneuve-sur-Lot et Marmande avaient été qualifiées lors de la précédente édition en 2021.

Les associations Vélocité en Agenais, Villeneuvois à vélo et VéLot se sont nettement mobilisées afin de qualifier le plus de communes en Lot-et-Garonne. Tractage sur les marchés, ateliers de réparation pour parler du Baromètre, envois aux partenaires, opérations d'aller-vers : nos bénévoles se sont nettement engagés pour obtenir un maximum de réponses.

Le résultat a payé : **treize communes** ont été qualifiées cette année, la plus petite avec moins de 1 300 habitants ! En tout, ce sont 985 réponses d'usagers qui ont été enregistrées dans le département. La note du climat vélo du Lot-et-Garonne est de **E** (2,94/6), soit un climat jugé « assez défavorable » au vélo. Le Lot-et-Garonne s'inscrit 67<sup>e</sup> département de France sur la cyclabilité.

Au niveau national, plus de **334 000 réponses** ont permis de qualifier **2 646 communes**, soit une hausse colossale de +60 % par rapport à 2021, confirmant la place du Baromètre comme la plus grande enquête citoyenne au monde sur le vélo.

Nous avons présenté, avec Vélocité en Agenais et VéLot, notre analyse détaillée des résultats à la presse, ce qui a notamment donné lieu à un très bel article de *Sud Ouest*. Nous avons rédigé une analyse détaillée, et avons utilisé et continuons d'utiliser les résultats du Baromètre vélo pour nos actions, comme par exemple notre plaidoyer pour les élections municipales 2026 (cf. pages [30-31](#)).



**À lire sur notre site Web :**  
notre analyse détaillée  
des résultats par commune  
sur le département.

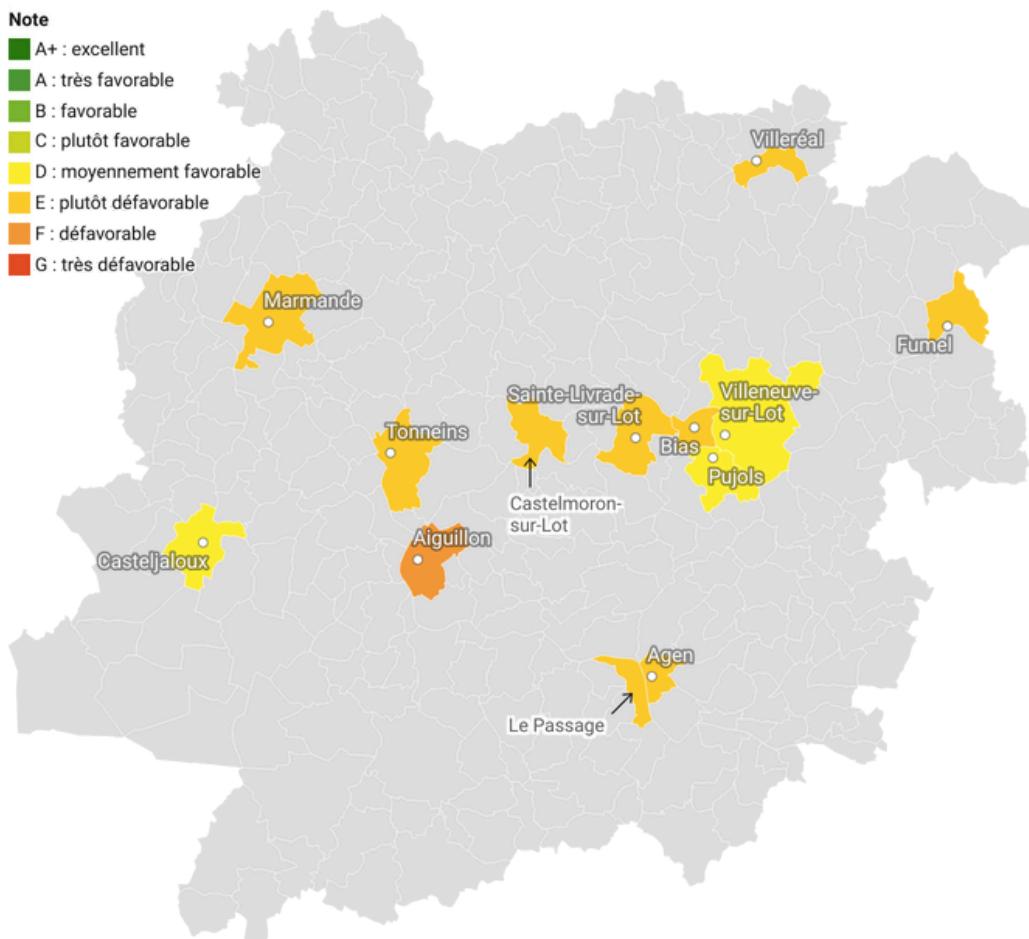


**Affiche personnalisée pour le Baromètre vélo, ▲**  
**lors de la Fête de la voie verte à Sainte-Livrade.**

# Analyse des résultats

## Note

- A+ : excellent
- A : très favorable
- B : favorable
- C : plutôt favorable
- D : moyennement favorable
- E : plutôt défavorable
- F : défavorable
- G : très défavorable



Casteljaloux	3,30
Pujols	3,26
Villeneuve-sur-Lot	3,16
Le Passage	3,09
Marmande	2,99
Bias	2,98
Sainte-Livrade-sur-Lot	2,97
Fumel	2,96
Villeréal	2,88
Castelmoron-sur-Lot	2,80
Agen	2,80
Tonneins	2,79
Aiguillon	2,53

## CASTELJALOUX EN TETE

Qualifiée pour la première fois, Casteljaloux se hisse en tête du classement des communes du département, avec une note de **D** (3,30/6), soit un climat jugé « moyennement favorable » au vélo. Ce résultat peut être compris comme félicitant les nouvelles voies vertes réalisées depuis 2020 autour de Casteljaloux, reliant la cité thermale à Marmande (la So'Vélo, sur une ancienne voie ferrée), au Center Park et au lac de Clarens. La première place est obtenue grâce aux nombreux services présents en ville, où elle obtient la note de **B** : l'offre de location de vélos, de réparation y est considérable, grâce au vélociste Vélo Gascon.

## AIGUILLOUN, UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

Aiguillon entre par la petite porte, comme seule commune du département à avoir la note de **F** (2,53/6), soit un climat jugé « défavorable » au vélo. Le manque d'aménagements rend désagréable l'usage du vélo dans la commune située entre la voie ferrée à l'ouest, le Lot au nord et la RD 813 à l'est. Les ponts représentent alors des points noirs naturels. À cela s'ajoutent des routes très dégradées, un plan de circulation peu propice au vélo. Pourtant, la ville d'Aiguillon a tout pour être une ville pleine de cyclistes !

## NETTE PROGRESSION À VILLENEUVE-SUR-LOT

Villeneuve-sur-Lot se fait remarquer dans ce classement, avec une note de **D** (3,16/6), qui marque une nette progression, de **+16 %**, par rapport à l'édition précédente (où elle était la pire des trois communes qualifiées en 47, avec 2,73/6). Cette progression sanctionne favorablement les efforts réalisés par la municipalité depuis quatre ans pour les mobilités douces. Les deux principaux points noirs signalés en 2021, les allées Georges Leygues et l'avenue d'Agen, ont été traités. La note aurait pu être meilleure si les allées Georges Leygues rénovées ou les nouveaux arceaux de stationnement vélo avaient été livrés avant l'enquête du Baromètre au printemps.

L'avenue Albert Goudounèche, début de l'avenue de Fumel, est aujourd'hui le principal point noir de la commune, tout comme le pont de la Libération.

## UN MANQUE D'ENTRETIEN EN VALLÉE DU LOT

Les autres communes du Lot-et-Garonne ont des notes similaires, rendant difficile des éléments de comparaison. Un retour récurrent concerne le manque d'entretien frappant des voiries cyclables par les communes : voirie verte disparaissant à Bias, état de la voirie à Sainte-Livrade...



## Randonnée militante en vallée du Dropt

La véloroute de la vallée du Dropt est une véloroute d'intérêt régional, créée en 2019 par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne afin de proposer un itinéraire cyclotouristique au nord du département, à la découverte des nombreuses bastides et châteaux de la vallée du Dropt. Elle démarre à Monsempron-Libos, près de la véloroute de la vallée du Lot, et longe le Dropt jusqu'à Duras. L'itinéraire officiel s'arrête à Duras, sans prolongement jusqu'en Gironde.

Seulement, cette véloroute est peu valorisée et empruntée, car elle ne quitte pas le département et n'a pas de lien avec le réseau des véloroutes nationales en Gironde, héritage d'une véloroute créée par le Lot-et-Garonne sans concertation avec les départements voisins. Surtout, à Castillonès la véloroute emprunte la RN 21, axe circulé à près de 5 000 véhicules par jour.

Villeneuvois à vélo, en tant que déléguée départementale de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), a souhaité organiser une randonnée militante sur cette véloroute afin d'interpeller les élus, mais également de découvrir cette belle vallée du Dropt et de proposer une randonnée familiale à ses adhérents.

C'est ainsi que nous avons organisé cette randonnée familiale et militante du 7 au 10 juillet 2025, entre Monsempron-Libos et La Réole, terminus souhaité pour la véloroute. Les passages dans les villages étaient marqués par des arrêts de rencontre avec les élus locaux, Maires, adjoints, vice-présidentes de Conseil départemental, sollicités en amont de cette balade. En tout, **neuf** élus ont été rencontrés, ainsi que **quatre médias**, dont une intervention sur Radio 4 en direct.

Sur le plan humain, cette randonnée était une formidable expérience familiale, où **une vingtaine de participants**, de 4 ans à 77 ans, sont venus de toute la France pour parcourir les 130 km de cette randonnée. Les nuits au camping, les repas ensemble ont créé une cohésion sociale forte entre les participants. Chacun, notamment les cinq enfants, restera marqué par cette belle expérience humaine.

L'organisation de cette randonnée militante a réclamé une importante préparation : neuf personnes auront passé un temps conséquent à la construction du parcours, la recherche puis la réservation des campings, la gestion des inscriptions, mais également l'élaboration de la position de Villeneuvois à vélo quant au tracé de la véloroute : quel tracé souhaite-t-on promouvoir pour le détour via Biron, le contournement de Castillonès, le prolongement jusqu'à La Réole ? Six réunions ont permis de préparer cette randonnée et de définir la position de l'association. Vingt-neuf courriers ont été envoyés dès mars aux collectivités traversées (communes, intercommunalités, offices de tourisme, départements...) pour leur annoncer cette randonnée militante. Il aura également fallu coordonner avec les différents secrétariats et cabinets les rencontres avec les élus selon l'allure du cortège. L'ADRT 47 a été d'une grande aide pour comprendre l'histoire de cette véloroute, et promouvoir cette randonnée auprès des élus.

Durant la randonnée, nous avons appuyé quatre demandes principales : modifier l'itinéraire de la véloroute afin de rejoindre Biron et son château ; sécuriser la traversée de la RN 21 à Castillonès ; sécuriser l'itinéraire entre Roumagne et Allemans-du-Dropt ; prolonger la véloroute en Gironde, jusqu'à La Réole.



*ci-contre : Arrêt à Villeréal.*

**Arrêt de la randonnée militante ▲  
à La Sauvetat-du-Dropt, avec Monsieur le Maire.**

Sur place, le Département de Dordogne s'est engagé à jalonner le détour par Biron ; la commune d'Eymet nous a annoncé une réfection de l'ancien pont ferroviaire ; le maire de La Sauvetat-du-Dropt était d'accord pour le passage de la véloroute sur le pont roman.

À l'issue de cette randonnée militante, l'association a rédigé un rapport final de 28 pages, envoyé à toutes les collectivités traversées, qui effectue un retour d'expérience et liste les demandes et propositions de l'association pour améliorer et développer cette véloroute. La rédaction de ce rapport, appuyée par une iconographie et une cartographie précise, a réclamé plus de cinquante heures.

Ce rapport a fait des émules : d'ores et déjà, le Département de Lot-et-Garonne a modifié le jalonnement pour contourner Castillonnès et sa traversée de la RN 21, point noir majeur du tracé actuel. Le département de Gironde a engagé le jalonnement entre Duras et Loubens, dans le cadre de son plan vélo 1 000 km.

Les agences touristiques départementales ADRT 47 et Gironde Tourisme ont souhaité capitaliser sur l'expérience pour développer une synergie favorable entre les acteurs de cette véloroute, par la création d'un comité d'itinéraire regroupant les collectivités traversées. Une première réunion de ce comité est prévue en février 2026, où l'objet principal sera la présentation par Villeneuvois à vélo de nos retours suite à cette randonnée militante. Nous avons permis le déclenchement d'une dynamique, pour le développement du vélo en vallée du Dropt, grâce à une initiative qui est une belle expérience de voyage à vélo.



**La randonnée familiale devant le château de Biron. ▲**



**La maison à empilage de Saint-Dizier. ▼**



**À lire sur notre site Web :**  
le rapport final contenant  
nos préconisations pour  
la véloroute de la vallée du Dropt.



# Plaidoyer pour les élections municipales 2026

Depuis quatre ans, Villeneuvois à vélo intervient surtout en réaction à des projets municipaux, grâce à notre expertise d'usage, et non à partir de nos propositions. La piste cyclable vers le lycée Lot-et-Bastides, la séparation des piétons et cyclistes sur les allées Georges Leygues, le réaménagement du Temple-sur-Lot sont autant de réalisations où Villeneuvois à vélo s'est incrusté à des projets en cours. Or, d'autres points noirs n'ont jamais été traités par les élus et sont souvent signalés, par les adhérents comme dans les réponses au Baromètre vélo : connexion vers les collèges, avenue de Bias, route de Bordeaux...

À l'aube des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, l'association a décidé d'être force de propositions, afin que la place du vélo en ville soit un sujet du débat public et de la campagne. C'est ainsi qu'à partir des données du Baromètre vélo, des demandes des usagers depuis quatre ans et de nos remontées de terrain, Villeneuvois à vélo a construit un plaidoyer, dénommé « **Pour vivre Villeneuve à vélo** », proposant cinq mesures fortes visant à améliorer la sécurité des cyclistes au quotidien et développer le vélo en ville.

Le Conseil d'Administration a souhaité élaborer ce plaidoyer avec ses adhérents. Dès le mois de juin, nous avons sondé nos membres afin de connaître leurs priorités pour la campagne. Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni en séminaire durant l'été afin d'élaborer la stratégie de l'association pour les municipales, ce qui a débouché sur un plaidoyer avec, pour Villeneuve-sur-Lot, cinq mesures perçues comme prioritaire et sur lesquelles Villeneuvois à vélo demanderait aux listes candidates de se positionner.

Nous avons présenté ces cinq mesures aux adhérents par mail à la rentrée, sans avoir de retour négatif sur le sujet. L'association a alors rédigé un dossier de seize pages présentant ces propositions, qui a été envoyé début novembre aux listes candidates à Villeneuve-sur-Lot. Comme convenu, nous avons rencontré les différentes listes afin de leur présenter notre plaidoyer, d'expliquer nos propositions pour que les listes candidates puissent rédiger leur position de manière éclairée. Nous avons ainsi rencontré :

- la liste **Villeneuve C'est Vous**, le 14 novembre 2025 ;
- la liste **Un Souffle Citoyen pour Villeneuve**, le 15 novembre 2025 ;
- la liste **Union pour Villeneuve**, le 5 décembre 2025 ;
- la liste **Gardons le Cap avec Lepers**, le 18 décembre.

Nous avons donné plus d'un mois aux listes afin de nous transmettre leur position sur nos cinq propositions, avec un éventuel texte explicatif.

Comme annoncé, nous avons finalement présenté nos propositions et les réponses des candidats lors d'une conférence de presse le lundi 22 décembre, avec la publication d'un site Web reprenant nos cinq mesures, un tableau récapitulatif des réponses des candidats et leurs réponses détaillées. Villeneuvois à vélo entend laisser vivre ses propositions le débat public, sans intervenir, jusqu'au terme du scrutin.



À lire sur notre site Web :

nos cinq mesures  
pour vivre  
Villeneuve à vélo.



Image Bernard Blanc.

## Nos cinq mesures pour vivre Villeneuve à vélo

### 1 PIÉTONNISER LE PONT DES CIEUTAT

Emblème de Villeneuve-sur-Lot, le pont des Cieutat subit les affres du temps et présente de fortes fragilités sur ses trottoirs à encorbellement, ayant récemment conduit à un sens unique alterné (cf. page 14). Malgré des trottoirs dangereux et inadaptés aux personnes à mobilité réduite, ce pont est aujourd’hui majoritairement utilisé par les piétons et les cyclistes, plus nombreux que les voitures ! Villeneuvois à vélo a installé un compteur en 2024, qui montre que le pont des Cieutat est emprunté en moyenne par 1 400 piétons, 300 cyclistes et 1 400 voitures par jour. Alors que le pont de la Libération est signalé comme point noir des cyclistes dans le Baromètre vélo 2025, nous proposons la piétonnisation complète et définitive du pont des Cieutat afin d’en faire un lien apaisé, sécurisé et attractif entre les deux rives, à l’image du pont de pierre à Bordeaux ou du pont Saint-Pierre à Toulouse. Plus qu’une mesure pour le vélo, cette piétonnisation constitue également une mesure d’amélioration du cadre de vie : en valorisant le patrimoine et en encourageant les déplacements à pied et à vélo, le pont des Cieutat serait un véritable lien entre les deux rives.

### 2 CRÉER UNE PISTE CYCLABLE VERS LES COLLÈGES

L’avenue Albert Goudounèche est devenue, à l’issue de l’aménagement des allées Georges Leygues et de l’avenue d’Agen, le principal point noir de Villeneuve-sur-Lot pour les cyclistes d’après le Baromètre vélo. Villeneuvois à vélo demande aux candidats de se positionner pour la réalisation d’une piste cyclable sur cette avenue, faisant le lien entre le centre-ville et le collège Anatole France, puis au-delà avec la zone Parasol, le collège André Crochepierre et le Pôle de santé du Villeneuvois.

### 3 RELIER LA VILLE AUX ZONES ÉCONOMIQUES

Axe essentiel des déplacements domicile-travail, l’avenue Henri Barbusse (route de Tournon) dessert plusieurs zones d’activités majeures qui concentrent des milliers d’emplois. Alors que de nombreux salariés, notamment précaires, se rendent déjà vers les zones d’activité économique à vélo sur cet axe sans éclairage ni aménagement, Villeneuvois à vélo demande la réactivation et la priorisation du projet de piste cyclable existant, déjà partiellement amorcé et techniquement abouti. La création d’une piste bidirectionnelle sécurisée sur l’avenue Henri Barbusse jusqu’au siège de Gifi permettrait de relier efficacement les zones économiques. Cette solution pragmatique renforcerait la sécurité des déplacements du quotidien, tout en préservant les emprises ferroviaires pour un retour souhaitable du train.

### 4 REVOIR LE PLAN DE CIRCULATION DANS LES QUARTIERS

Les quartiers résidentiels de Villeneuve-sur-Lot ont été conçus au XX<sup>e</sup> siècle selon le prisme automobile et sont peu adaptés aux déplacements à pied et à vélo. Villeneuvois à vélo demande aux candidats de s’engager à réfléchir à des plans de circulation intra-quartiers, par une hiérarchisation de la voirie et la mise en place de mesures pour apaiser la circulation dans les faubourgs : sens unique contre le transit, généralisation du 30 km/h...

### 5 DÉVELOPPER LES RUES SCOLAIRES

Face à la sédentarité des jeunes, et comme une contre-proposition au développement des *drives* vers les écoles (cf. page 16), nous proposons d’expérimenter des « rues scolaires », fermées temporairement à la circulation automobile aux heures d’entrée et de sortie des classes.



## Ateliers de réparation

Fidèle à notre volonté de développer l'autonomie à vélo et les services pour les cyclistes au quotidien, nous organisons depuis 2022 un atelier de réparation de vélos en pleine rue, en partenariat avec le Café Cantine. D'abord mensuel, nous avons dû nous contraindre à un rythme bimestriel en 2024 face à la raréfaction des bénévoles mécaniciens.

En 2025, **5 ateliers de réparation** ont donc été conduits devant le Café Cantine, rue de la Convention. Ces ateliers continuent d'aider de nombreuses personnes qui souhaitent réparer ou apprendre à réparer leur vélo. Malgré la raréfaction des ateliers, nous sommes surpris de voir le monde présent à ces ateliers, annoncés sur nos réseaux sociaux et sur le programme du Café Cantine. En tout, cet atelier a touché **une quinzaine de personnes**, le tout dans une ambiance conviviale, grâce à l'appui de **six bénévoles**, de manière occasionnelle ou régulière. Un autre atelier de réparation s'est déroulé **le 17 mai** sur le vélo-village de la Fête du vélo devant la tour de Paris, et a attiré également du monde.

Alors que l'obtention d'un local était une priorité de Villeneuvois à vélo en 2025, celui-ci n'a toujours pas eu lieu, ce qui a nettement contribué à l'affaiblissement de la ressource bénévole.

Pourtant, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a approuvé en juin 2025 l'acquisition de locaux rue Lakanal pour la création d'une Maison du vélo dans laquelle un local est prévu pour nous. Seulement, les délais notariaux et administratifs ont été importants, et fin 2025 la rénovation de ce futur local n'a toujours pas commencé.

Cette lenteur sur l'obtention d'un local par l'Agglomération est très dommageable pour l'activité de Villeneuvois à vélo. Sans perspective de local, les bénévoles mécaniciens ne souhaitent plus s'engager pour l'association. Le Conseil d'Administration a décidé fin décembre d'engager de nouvelles recherches pour un local à Villeneuve-sur-Lot.

Similairement, la convention signée en 2022 avec l'Agglomération pour la récupération des cycles abandonnés en déchetterie a été mise en pause. Suite à un départ en retraite, la déchetterie de Sainte-Livrade-sur-Lot, seule à nous avoir historiquement mis de côté des vélos, ne le fait plus. Cependant, l'important stock de vélos récupérés ces dernières années permet encore de couvrir les besoins en vélos, remis à disposition auprès d'un public en besoin.

D'autres ateliers ont toutefois été proposés en dehors de Villeneuve-sur-Lot, grâce à notre antenne VéLot. En 2025 ont été proposés des ateliers de réparation participatifs :

- à **Castelmoron-sur-Lot**, les 29 mars et 18 octobre ;
- à **Sainte-Livrade-sur-Lot**,  
pour la Fête de la voie verte le 6 avril ;
- à **Port-Sainte-Marie**,  
pour la Foire du printemps le 27 avril ;
- à **Prayssas**,  
pour la Fête du savoir faire le 7 juin.

En tout, ces ateliers ont permis la réparation d'une **trentaine de vélos** sur le territoire !



**Atelier de réparation à la Maison des Jeunes ▲  
des Fontanelles le 22 avril.**

Nous avons également organisé un atelier de réparation gratuitement auprès de la Maison d'Enfants à Caractère Social Clair Matin à Tonneins. Dans ce foyer d'accueil pour mineurs de l'aide sociale à l'enfance, nous avons permis l'entretien de dix vélos pour les jeunes et éducateurs, avec l'aide de huit jeunes.

Enfin, nous avons eu le plaisir de reprogrammer un atelier de réparation de vélos avec la Maison des Jeunes des Fontanelles, suite au succès de la première édition l'an dernier. Les 22 et 23 avril, nous avons tenu un répare-vélos avec les jeunes, afin d'apprendre la réparation vélo aux jeunes des Fontanelles et de réparer leur vélo souvent mal en point.

**Dix-huit vélos** ont été réparés en deux jours, avec cependant une moindre participation des jeunes. Cette opération reste un grand plaisir pour les bénévoles, grâce aux sourires et au plaisir de revoir des jeunes circuler à vélo en sécurité.

Pour former de nouveaux bénévoles à la mécanique et préparer l'arrivée du local, nous avons organisé durant l'été deux journées de formation à la tenue d'un atelier de réparation vélo. En faisant tourner un atelier de réparation fictif, une dizaine de bénévoles ont ainsi pu tester en conditions réelles la tenue d'un tel atelier. Car tenir un atelier de réparation, c'est aussi devoir gérer les adhésions, s'assurer que les usagers rangent les outils... Ces deux journées ont permis de clarifier des process pour la gestion de l'atelier (caisse, définition des prix des pièces neuves et d'occasion) et pour beaucoup aussi de se mettre plus finement à la mécanique, grâce à l'aide et l'expertise de nos précieux mécaniciens bénévoles.



**Atelier de réparation lors de la Fête du printemps ▲  
à Port-Sainte-Marie, le 27 avril.**



**Session de formation à la tenue d'un atelier ▲  
de réparation, le 24 août.**



## Savoir Rouler À Vélo

L'apprentissage de la conduite à vélo à l'école (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler en autonomie) est désormais partie intégrante des programmes scolaires à l'école primaire. Le programme **Savoir Rouler à Vélo** permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Cette année, l'association n'a pas été recontactée pour une opération avec l'Agglomération du Grand Villeneuvois, signe que le Savoir Rouler à Vélo a pris une dimension plus structurée, étant désormais lié au programme Savoir Nager à la piscine de Malbentre : les élèves en école primaire alternent désormais séances de savoir nager et de savoir rouler, avec les éducateurs sportifs de Malbentre.

Nous avons néanmoins été sollicités par l'école maternelle Clément Marot de Villeneuve-sur-Lot pour la révision des draisiennes des enfants, ce que nous avons gracieusement accepté. Les enfants étaient ravis de pouvoir se servir de nouveau de ce matériel.

Le 30 juin, un bénévole (habilité en 2022 grâce à l'USEP) a également aidé à l'encadrement de la sortie de validation du bloc 3 du Savoir Rouler à Vélo avec l'école primaire de Laroque-Timbaut, comme chaque année désormais.



Réparation des vélos des enfants ▲  
de l'école maternelle Clément Marot.



## Vélo-école et actions sociales

L'apprentissage du vélo auprès d'un public adulte ne sachant pas en faire constitue désormais une action sociale importante de Villeneuvois à vélo. Après une première opération avec la Maison citoyenne et Sud Management en 2023, nous avons pris nos ailes et proposons nous-même une vélo-école.

Cette année était donc la troisième d'opération de la vélo-école, et pour la première fois nous avons ouvert cette vélo-école au grand public. Le tractage et le partage avec la Mission locale ont permis d'inscrire **trois** femmes pour un apprentissage complet du vélo, et **une dizaine de personnes** pour une remise en selle (séances pour être plus à l'aise avec le vélo en ville). Tous les samedis du 12 avril au 28 juin, Milhène Loiseau et deux autres bénévoles ont permis l'apprentissage du vélo par ces personnes.

La vélo-école dispose d'une flotte d'une quinzaine de vélos retapés et adaptés, issus du réemploi grâce à la convention entre Villeneuvois à vélo et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Certains vélos ont été adaptés en draisienne afin de disposer d'un matériel permettant d'abord d'apprendre l'équilibre sur un cycle, pour une progressivité des apprentissages.

En parallèle, nous avons prêtés des vélos sur le long terme à deux personnes en besoin, repérées par le Café Cantine et le Point Jeunes de Villeneuve-sur-Lot. Une fois que nous aurons un local, nous souhaitons structurer ces prêts par l'élaboration de conventions avec des structures prescriptrices.



La vélo-école en 2023. ▲

# Animations

Comme chaque année, Villeneuvois à vélo organise plusieurs événements et manifestations visant à promouvoir la bicyclette sous toutes ses formes. L'investissement de nombreux bénévoles permettent l'organisation de ces animations qui sont également des moments de rencontres de l'association.

Après 2024 qui était une année folle à l'occasion du Tour de France, nous avons cherché à installer et pérenniser

certains événements, comme la Fête du vélo ou la véloparade de printemps. Malheureusement, cette dernière, initialement prévue pour le marché aux fleurs de début mai, a été annulée en raison de mauvaises prévisions météorologiques.

Malgré tout, l'association aura ainsi organisé six grands temps forts durant l'année, en lien avec de nombreux partenaires, dont des événements sur tout le territoire de l'Agglomération du Grand Villeneuvois.



## SAMEDI 13 SEPTEMBRE BOURSE AUX VÉLOS

Pour la troisième année, nous avons organisé une bourse aux vélos d'occasion à l'occasion de la rentrée scolaire, cette fois-ci sur l'allée Federico Garcia-Lorca, à côté de l'office de tourisme, en raison des travaux autour du théâtre.

L'investissement d'une dizaine de bénévoles a de nouveau permis de tenir cette bourse aux vélos dans les règles de l'art, qui a été un joli succès. Près d'une centaine de vélos ont été proposés à la vente cette année, dont 37 ont été vendus, soit un « chiffre d'affaires » de 2 222,50 €, en très forte hausse par rapport à 2024. La récurrence de l'événement permettent d'installer cette bourse et de toucher un public allant jusqu'à l'Agenais, étant la seule bourse aux vélos du département à la rentrée. Plus qu'un événement commercial, cette bourse aux vélos permet avant tout de remettre à l'usage des vélos qui auraient possiblement été jetés par leur propriétaire.



## DIMANCHE 12 OCTOBRE ECOVILLAGE D'HORIZON VERT

Comme chaque année, Villeneuvois à vélo a participé aux événements de l'association Horizon Vert, cette année l'Éco-Village qui se tenait sur l'esplanade du Palay à Pujols, le dimanche 12 octobre. Toute la journée, nous y avons animé un stand et une opération « Mon Éco-Village à vélo », incitant les visiteurs à affronter le Mont-Pujols et se rendre à l'éco-village en bicyclette. Nous avons ainsi croisé une quarantaine de personnes qui se sont approchées de notre stand.

Nous avons souhaité proposer une balade à vélo à la découverte des conséquences environnementales de la nouvelle RN 21 dit créneau de Monbalen, qui a ouvert au mois d'août (voir page 13). D'autres rencontres intéressantes ont eu lieu tout au long de la journée, permettant de nouer de premiers contacts pour des événements communs en 2026.



## DIMANCHE 6 AVRIL FÊTE DE LA VOIE VERTE

Le Conseil citoyen de Sainte-Livrade-sur-Lot a présenté en mars 2025 devant le Conseil municipal un projet de Fête de la voie verte, coup de projecteur sur la voie verte livradaise, à travers une fête autour du bien vivre portant le message de l'importance de prendre soin de soi et de la nature.

Alors que nous n'étions pas invité, nous avons alors rapidement contacté le Conseil citoyen afin de faire partie de ces festivités.

La Fête de la voie verte s'est déroulée le dimanche 6 avril sous un grand soleil. Sur la portion de voie verte entre la rocade et l'ancienne gare de Sainte-Livrade, des animations étaient organisées en nombre : atelier de prévention, lectures contées, sport santé, jeu, atelier artistique « Dessine-moi la nature » à travers la mise à disposition de 6 chevalets et matériaux de dessin le long de la voie verte, atelier musical, atelier botanique sur les fleurs rencontrées sur la voie verte, chasse au trésor sur le patrimoine local, spectacle conté aux abords de la source de Gamot...

Villeneuvois à vélo et VéLot ont proposé un contrôle technique des bicyclettes, avec apprentissage de la mécanique, ainsi que l'après-midi un cours collectif sur le contrôle et l'entretien de son vélo.

Un concours des vélos décorés était organisé avec les écoles dont une remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi.

L'événement, très bien organisé par le Conseil citoyen, a permis de nombreux échanges avec des habitants et des Villeneuvois. **18 vélos** ont été contrôlés, dont 14 réparés. Nous avons pu parler du Baromètre vélo et vu une augmentation du nombre de réponses pour Sainte-Livrade.

Nous serons ravis de participer à une prochaine édition de la Fête de la voie verte.







## VENDREDI 16, SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI FÊTE DU VÉLO

À la suite de la Fête du Tour organisée en mai 2024, célébrant l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot, notre association et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois ont souhaité pérenniser un format de week-end festif faisant la promotion de la bicyclette sous toutes ses formes, en collaboration avec les associations cyclosportives et VTT du territoire. C'est ainsi que la **Fête du vélo** a été organisée le week-end des 16, 17 et 18 mai avec plusieurs événements sur l'Agglomération.

Le vendredi soir, Villeneuvois à vélo a organisé au cinéma L'Utopie de Sainte-Livrade-sur-Lot un ciné-débat autour du film *Les Échappées* de Louise Roussel et Océane Le Pape, un road movie à vélo, à la rencontre de femmes qui roulent, travaillent et luttent pour ouvrir la voie du vélo au féminin. Le film suit les réalisatrices, parties à vélo rencontrer plus de 200 femmes, anciennes cyclistes professionnelles, voyageuses trentenaires et septuagénaires, mécaniciennes et cadreuse, cyclistes urbaines et engagées, championne d'ultradistance... Alors que les femmes sont ultra minoritaires dans toutes les sphères du vélo, ces « échappées » roulent, luttent, voyagent et travaillent pour changer le monde du vélo, leurs vies et les existences de celles qu'elles inspirent.

La projection, gratuite, a attiré **50 participants** et s'est suivie d'un débat avec Christelle Prellon, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois en charge des mobilités, Colette Valat, co-présidente de la Maison des Femmes de Villeneuve-sur-Lot et Adrien Chaud, président de Villeneuvois à vélo. Le débat a permis d'élargir la question autour des notions d'indépendance et d'autonomie des femmes qui apprennent à rouler à vélo et gagnent en bien-être par la pratique d'une activité sportive. Plus tôt dans la journée, nous avons organisé deux départs depuis Castelmoron-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot pour inciter les habitants à assister à ce ciné-débat. Les associations VTT de Pujols et Sainte-Colombe-de-Villeneuve étaient présentes en nombre, avec près d'une trentaine de personnes s'étant rendues au ciné à vélo. À l'arrivée, du stationnement vélo temporaire était proposé, avec le concours technique de la mairie de Sainte-Livrade.

Le lendemain, tous les partenaires ont participé à un grand vélo-village installé devant la tour de Paris à Villeneuve-sur-Lot. De nombreux stands étaient présents pour présenter la bicyclette sous toutes ses formes : Villeneuvois à vélo avec un stand de présentation des actions pour le vélo au quotidien en vallée du Lot, et un atelier de réparation ; la mairie de Villeneuve-sur-Lot avec des ateliers citoyens de cartographie des points noirs à pied et à vélo ; la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois pour la présentation du plan vélo ; le Rando Club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve pour un atelier maniabilité VTT ; Pujols Rando Nature avec la présentation des activités autour du vélo et VAE, et tenue d'un parcours de test ; les animateurs sportifs de la CAGV avec un parcours vélo à destination des plus jeunes ; l'association Un p'tit bol d'air pour des balades en triporteur autour du vélo-village, notamment à destination des personnes ne pouvant pédaler ; l'Office de Tourisme Villeneuve Vallée du Lot présentant les véloroutes du territoire. Nous avons dénombré **plusieurs centaines de passages** et nous avons notamment aidé près d'une vingtaine de personnes à réparer leur vélo. Deux spectacles de rue de Tetouze ont été programmés dans la journée.

Le dimanche, cette Fête du vélo s'est conclue par une grande randonnée collective, depuis Villeneuve-sur-Lot, à la découverte des voies vertes de la vallée du Lot, de Villeneuve jusqu'à Castelmoron-sur-Lot, en passant notamment sur les nouveaux aménagements du Temple-sur-Lot. Grâce à la mobilisation des bénévoles de Villeneuvois à vélo, de Pujols Rando Nature, du Rando Club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve et des agents de l'Agglomération, cette balade de 40 km avec pique-nique tiré du sac à Fongrave a accueilli **une cinquantaine de participants** en toute sécurité malgré le défi organisationnel de l'encadrement d'un tel circuit, avec de nombreuses familles et enfants.

Cette première Fête du vélo a été globalement un succès, que nous poursuivrons l'an prochain avec l'Agglomération et les associations partenaires.



## VENDREDI 19 SEPTEMBRE AU LYCÉE À VÉLO !

Pour encourager à l'éco-mobilité et célébrer la semaine européenne des mobilités, Villeneuvois à vélo et le lycée Lot-et-Bastides ont organisé un défi visant à inciter les lycéens à se rendre au lycée à vélo, vendredi 19 septembre. Deuxième édition d'une opération qui avait été un joli succès l'an passé, l'objectif était de mettre en selle les élèves, à travers une collation et du matériel de sécurité routière offert à tous les lycéens à vélo.

À cette occasion, l'association offrait à tous les cyclistes le petit-déjeuner : viennoiseries, jus de fruits. Dans le cadre de la campagne *Cyclistes, brillez !* labellisée dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, et financée par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, du matériel de sécurité routière a été distribué aux cyclistes en besoin : lampes, gilets haute visibilité, bracelets rétro-réfléchissants... Nous avons pu ensemble, avec la nouvelle Proviseure du lycée, échanger sur les résultats concrets de la nouvelle piste cyclable expérimentale jusqu'au lycée Lot-et-Bastides.

Contrairement à l'an passé, nous avons constaté bien moins de cyclistes que l'an passé, avec seulement autour de 25 vélos sur les deux sites Leygues et Couffignal. Cela représente certes un triplement par rapport au vendredi précédent, mais qui est bien faible compte tenu des 1 600 élèves du lycée.

Une réflexion devra être menée sur le maintien de l'opération l'an prochain, ainsi que sur le format et la date. Une piste de réflexion peut être le développement d'une relation avec les éco-délégués du lycée. L'opération a reposé sur le fort investissement d'une dizaine de bénévoles, qu'ils en soient ici remerciés.





## SAMEDI 20 DÉCEMBRE VÉLOPARADE DE NOËL : ILLUMINONS LA VILLE

Événement désormais incontournable de la Bastide enchantée, nous avons organisé la cinquième édition de notre véloparade de Noël « **Illuminons la ville** », le samedi 20 décembre cette année depuis la place d'Aquitaine.

Notre animation est désormais partie intégrante des festivités de La bastide enchantée, et touche ainsi un très large public, nombreux à venir y compris à pied au départ. Pour la première fois, la mairie de Villeneuve-sur-Lot a même communiqué à propos de la véloparade sur le site de La Bastide enchantée, devant la tour de Paris, ce qui a fait passer la véloparade dans une autre dimension. L'événement consistait en une déambulation festive à vélo, à la découverte des maisons illuminées pour Noël dans les quartiers du Rooy et du bas de Pujols, avant de rejoindre le centre-ville par l'avenue de Pujols, donnant une vue directe sur la tour éponyme. Le cortège a ensuite rejoint le parc Saint-Cyr où était tiré à 19 h le spectacle pyrotechnique organisé par la municipalité. L'objectif est double : passer un temps convivial en découvrant à vélo les décorations de fin d'année ; et porter un impérieux message de sécurité routière, autour de la visibilité à vélo la nuit. D'année en d'année, de plus en plus de personnes décorent leur monture avec de magnifiques décorations et guirlandes, voire des créations originales. Cette année, nous avons pu découvrir des vélos équipés de sapins, dont celui du Député venu participer à la véloparade.

Comme l'an dernier, la véloparade était précédée d'un stand sécurité routière dédié, dès 17 h, avec distribution de nombreux matériels de visibilité proposés par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ainsi que des conseils et flyers sur les différents types d'éclairage, réalisés par la FUB.

L'association Un p'tit bol d'air, qui transporte des patients du Pôle de Santé du Villeneuvois sur des triporteurs aménagés, était présente. Le matin-même, nous avons tenu un atelier de décoration des triporteurs de nos associations au Café Cantine, qui a attiré une dizaine de personnes de tout âge.

Alexandre LEFAIX et l'association After Before étaient chargés de la sonorisation de la parade, avec leur nouveau TUK TUK SOUND SYSTEM, un vélo sono réalisé avec des lycéens de la cité scolaire de Fumel.

Le dispositif d'encadrement porté par **une vingtaine de bénévoles** a permis un déroulement de la véloparade sans accrocs du début jusqu'au final vers le parc Saint-Cyr avec l'aide de trois policiers municipaux villeneuvois.

L'événement, bien promu par la municipalité, a attiré un record de **165 participants**, dont de nombreux enfants et jeunes venus du club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve ou des adhérents de l'Union cyclo-sportive pujolaise.



## Randos Vélo et culture en Villeneuvois

Depuis 2021, tous les vendredis, un groupe d'amis propose des balades liant vélo et culture dans le Villeneuvois, pour le plaisir de se retrouver, de pédaler ensemble et de découvrir des endroits inattendus du territoire. Ces « rando vélo & culture en Villeneuvois » ont fait parler d'elles jusqu'au 13 h de TF1.

Ces randos, d'abord organisées par un groupe d'une poignée de personnes, ont accru en popularité, et sont notamment un moment de rencontre entre adhérents, sympathisants, à la découverte du territoire. Chaque sortie est co-organisée par deux personnes, avec des thématiques très variées : découverte de patrimoine, visites guidées, rencontres avec des cultivateurs, des artistes, ou simplement sorties pour le plaisir.

En 2025, **42 balades** ont été organisées pour découvrir divers lieux et acteurs de notre territoire, avec jusqu'à plus d'une vingtaine de participants à la découverte du Haras de Thouars ! Des rencontres exceptionnelles, comme avec Christian Arnaise, photographe de guerre, ou des randonnées uniques comme celle à la découverte des vestiges habituellement inondés du port de Condat, ont jalonné l'année. De nombreux agriculteurs, artisans et producteurs ont été rencontrés durant l'année, entre amandes, semences, laines. Une randonnée a été organisée en partenariat avec une intercommunalité à l'occasion de « Mai à vélo ».

Les rando vélo et culture en Villeneuvois ont lieu tous les vendredis matins, au départ de la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.

### UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE

- 10/01** Saint-Aignan
- 17/01** Miellerie de Nathalie, Bonnassiès, à Saint-Robert
- 24/01** Ancienne Route Nationale 21
- 31/01** Verteuil-d'Agenais
- 07/02** À la découverte de l'exposition « Nonobstant les bords » de Pollen, à Monflanquin
- 14/02** Étude de faisabilité d'un itinéraire cyclable entre Penne et Tournon-d'Agenais, via Trémont
- 21/02** Découverte du chantier de la nouvelle RN 21, dite créneau de Monbalen
- 28/02** Chez Valentin Belbes, producteur d'amandes
- 07/03** Le Biaugerme, à Montpezat
- 14/03** La musique synthé, avec Alexandre Lefait
- 28/03** Laparade
- 18/04** Le Clairac médiéval
- 25/04** Monflanquin, Lacapelle-Biron, Biron jusqu'à Villeréal : repérage de l'itinéraire véloroute de la vallée du Dropt
- 02/05** Le compagnonnage en Europe, à la Cayenne de Fumel ; et les œuvres de Pierre Cambon, artiste fumélois
- 16/05** Aux vergers de Guillemau
- 23/05** Rando exceptionnelle « Mai à vélo » avec la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas  
À la découverte d'Aiguillon, avec Henri Lacassagne
- 06/06** Repérage de l'itinéraire de Biron à Villeréal pour la randonnée véloroute de la vallée du Dropt
- 20/06** Saint-Antoine-de-Ficalba
- 27/06** Chez Adèle Destanne de Bernis, agricultrice bio de semences



Au moulin de Bidou, à Penne d'Agenais, le 12 septembre. ▲

De haut en bas : pique-nique sur les berges du Lot abaissé près de l'écluse d'Orgeuil, le château de Gavaudun, photo de groupe après le haras de Thouars. ▼

- 18/07** L'histoire du train de la poudrerie de Sainte-Livrade
- 25/07** Les vestiges du port de commerce de Condat et de la chaussée de Fossat
- 08/08** La vallée du Lot, de Fumel à Cahors
- 12/08** Randonnée nocturne, soirée étoiles filantes
- 22/08** Exposé sur la technique mécanique des vélos
- 29/08** Rencontre avec Christian Arnaise, photographe de guerre
- 05/09** L'atelier Bicéphale de céramiste et peintre Pauline Jurquet et Benoît Rouer, à Trentels
- 12/09** Moulin de Bidou, à Penne-d'Agenais
- 19/09** Église de Moudoulens, à Trémonts
- 26/09** Visite de Mohair
- 03/10** La Citerne, place forte, Magnac, Norpech : retour sur les événements de 1212
- 10/10** Le Haras de Thouars, à Castella
- 17/10** Montée sur les plateaux du Pays de Serres
- 24/10** Jusqu'à Castelmoron-sur-Lot
- 31/10** La vallée de Gavaudun, chargée d'histoire
- 07/11** L'église du Prieuré à Monsempron
- 14/11** Direction de la musée du Noisette, à Lacépède
- 20/11** Découverte du site d'enfouissement des déchets de l'Albié à Monflanquin, avec Valorizon
- 28/11** Direction le moulin à vent de Coulx
- 05/12** Animalaine - élevage d'alpagas à Moudoulens
- 12/12** Sortie à la ferme Les Délices du Plantou, à Pujols
- 19/12** La Maison Forte, à Monbalen





## Vie de l'association

En 2025, Villeneuvois à vélo a poursuivi une politique forte d'animations et événements afin de maintenir et développer la communauté de bénévoles de l'association. Galette des rois des adhérents en janvier et repas de fin d'année sont deux rendez-vous importants de la vie bénévole qui ont été reconduits cette année. Les randos vélo et culture en Villeneuvois et les ateliers de réparation sont d'autres moyens de se retrouver entre adhérents et d'échanger avec le Conseil d'Administration. La bourse aux vélos (photo 1) et la vélopade de Noël sont d'autres événements qui fédèrent la communauté bénévole. Nous avons organisé deux journées de formation à la mécanique vélo et à la tenue d'un atelier de réparation, durant l'été, en vue du futur local. Ces ateliers ont permis de former les bénévoles et de réfléchir au fonctionnement du futur local. Les délais longs ont encore empêché Villeneuvois à vélo de bénéficier d'un local permettant un atelier ouvert au public.

Le Conseil d'Administration s'est composé de 12 membres à son élection, puis de 11 membres à partir de juin, dont 5 femmes ; et s'est réuni huit fois. Le CA s'est notamment réuni en séminaire durant l'été (photo 2) pour définir la stratégie de l'association à l'occasion des prochaines élections municipales.

L'assemblée générale a attiré une trentaine de personnes, dont 4 élus de Villeneuve-sur-Lot, Pujols et de la CAGV (photo 3). En 2025, le nombre d'adhérents s'est stabilisé : par la nouvelle répartition des adhésions votée à l'Assemblée Générale 2023, ce sont 69 individus et 12 familles qui ont adhéré à l'association, pour un total de 96 personnes. Environ 26 bénévoles réguliers ont œuvré pour l'association. Merci à eux.





## Vie fédérale

Nous avons développé tout au long de l'année nos relations avec les associations amies et notre réseau national. L'association est en effet membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et de l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V). Nous nous sommes rendus du 27 février au 2 mars 2025 au Congrès et à l'Assemblée Générale de la FUB à Paris, qui avaient pour thème « Le pouvoir du vélo ». À cette occasion, Adrien Chaud, président de Villeneuvois à vélo, a été élu administrateur de la FUB.

Nous partageons également nos retours d'expérience avec les autres associations du réseau. À leur demande, nous avons échangé avec les bénévoles de l'association Cyclopédie Pays Viganais en janvier concernant les porte-vélos sur les bus régionaux. Similairement, nous avons contribué à la position de l'AF3V Occitanie, portée par Julien Savary, sur leurs échanges avec la région Occitanie concernant l'intermodalité bus + vélo. Nos retours sont également partagés sur la plateforme Mattermost, forum de discussion entre associations FUB.

Au niveau départemental, le collectif **47 à bicyclette** formé des associations Villeneuvois à vélo, VéLot et Vélocité en Agenais a tenté de se développer à l'occasion du Baromètre vélo, et notamment en poussant à la création d'une association d'usagers du vélo dans le Marmandais. Nous avons organisé pour cela un afterwork en octobre, ouvert à toutes et tous, pour tenter de créer une dynamique propice à la constitution d'une association. Force est de constater que cela n'a pas marché. Un autre article publié le 4 décembre dans *Le Républicain* constitue une autre lueur d'espoir, pour la constitution d'une association qui paraît nécessaire dans le Marmandais.





Image Radio Bulle

## Dans la presse

Depuis sa création, Villeneuvois à vélo est très présente dans la sphère médiatique villeneuvoise. Cette année, campagne des municipales 2026 oblige, nos propositions ont pris un écho important dans la presse.

Les nombreuses interpellations médiatiques dans le cadre de la randonnée le long de la véloroute de la vallée du Dropt ont également eu des échos importants.

En tout, ce sont **27 interventions médiatiques** qui sont enregistrées en 2025.

À noter également la mention de Villeneuvois à vélo dans un article de recherche, « Réactiver les mobilités en milieu rural : l'émergence de nouveaux acteurs « ressources » pour engager des politiques cyclables globales », de Gwenaël Lebeau, publié dans la revue POUR.

*Sur la version numérique du rapport d'activité, les titres des articles sont cliquables et mènent aux articles sur les sites internet des différents médias.*

-  • **Sud Ouest**, *L'association Villeneuvois à vélo déjà en campagne pour les municipales 2026*, 26 février 2025.
- **Sud Ouest**, *Le stock de Villeneuve Cycles vendu aux enchères*, 26 février 2025.
- **Sud Ouest**, *Vélot apprend aux cyclistes à réparer leur vélo*, 1er avril 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Pourquoi les ventes de VAE stagnent-elles sur le territoire ?*, 27 avril 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Le marché aux fleurs, l'instant magique du printemps*, 27 avril 2025.
- **Sud Ouest**, *Le traditionnel marché aux fleurs revient accompagné d'une vélo parade*, 29 avril 2025.
- **Sud Ouest**, *En mai, fais ce qu'il te plaît... à vélo*, 2 mai 2025.
- **Quidam Hebdo**, *Un « Mai à vélo » pour se remettre en selle*, 6 mai 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Tous en selle pour les animations de Mai à vélo*, 14 mai 2025.
- **Sud Ouest**, *Grand coup de projecteur sur la petite reine*, 15 mai 2025.
- **Radio 4**, *Intervention en amont de la Fête du vélo*, 15 mai 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Soirée ciné-débat à l'Utopie sur le vélo*, 16 mai 2025.
- **Radio 4**, *Intervention durant la randonnée militante sur le tracé de la véloroute de la vallée du Dropt*, 8 juillet 2025.
- **Sud Ouest**, *Un an après, que reste-t-il du passage du Tour de France ?*, 11 juillet 2025.
- **Sud Ouest**, *Ils militent pour une véloroute plus sûre*, 14 juillet 2025.
- **Le Républicain**, *Laissée à l'abandon, une voie cyclable fait polémique en Lot-et-Garonne*, 17 juillet 2025.
- **Sud Ouest**, *Des cyclistes à la rencontre d'élus pour défendre la véloroute*, 17 juillet 2025.
- **Sud Ouest**, *Rouler à vélo sur la RN 21, un projet qui tient toujours la route*, 16 août 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *L'idée de véloroute pour relier l'Agenais poursuit son chemin*, 20 août 2025.
- **Quidam Hebdo**, *La RN 21 à Monbalen, vraiment utile ?*, 2 septembre 2025.
- **Sud Ouest**, *La surprise Casteljaloux, le changement de braquet de Villeneuve, Aiguillon peut mieux faire*, 19 septembre 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Du pont anxiogène aux pistes apaisées, les cyclistes livrent leur verdict sur les mobilités douces du territoire*, 22 septembre 2025.
- **ARD Radio, CFM Radio et Albret FM**, *Intervention durant l'Éco-Village d'Horizon Vert*, 12 octobre 2025.
- **Sud Ouest**, *Bastide enchantée monte d'un cran juste avant Noël*, 20 décembre 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Une soirée sous le signe des lumières*, 22 décembre 2025.
- **La Dépêche du Midi**, *Un « plaidoyer » soumis aux candidats pour des mesures en faveur du vélo*, 23 décembre 2025.
- **Sud Ouest**, *Villeneuvois à vélo s'invite dans la campagne*, 27 décembre 2025.



## Perspectives 2026

Pour la première fois, Villeneuvois à vélo va vivre en 2026 un changement d'équipes municipales. Après notre plaidoyer présenté aux candidats cet hiver, l'association compte laisser vivre le débat public, sans intervenir, jusqu'au terme du scrutin. Mais dès le mois d'avril, nous aurons du pain sur la planche ! Nous irons à la rencontre des Maires élus dans la vallée du Lot afin de parler vélo, de les informer des dynamiques actuelles, notamment départementales, et d'évoquer avec eux nos demandes sur leur commune. Ce travail, long mais important, permettra sans doute de débuter une coopération plus poussée avec les Maires de la vallée du Lot, et d'être inclus plus en amont des projets municipaux.

En 2026, le Plan Routes & Déplacements du Quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne continuera de nous accaparer, avec la définition concrète des aménagements à réaliser sur les itinéraires départementaux tracés. Nous souhaitons également rédiger notre position quant à la réaffectation de voirie pour les modes actifs, afin de promouvoir des initiatives comme la vallée de la Masse. Avec Vélocité en Agenais, nous aurons également un travail important à mener dans les études pour une RN 21 cyclable, en lien avec l'État, et pour faire la promotion de notre idée de véloroute du Pays de Serres entre Villeneuve-sur-Lot et Agen auprès des nouveaux élus.

Surtout, 2026 sera l'année d'obtention d'un local pour Villeneuvois à vélo, coûte-que-coûte. Plus qu'un atelier d'auto-réparation, ce pied-à-terre doit être un lieu de visibilité de nos actions, et surtout un espace d'échanges et de rencontres entre cyclistes, voyageurs à vélo, jeunes et nouveaux usagers, pour échanger sur les difficultés, les parcours, les expériences, apprendre la mécanique et passer du temps autour de la petite reine. Cela passera, si nécessaire, par la recherche de partenariats avec d'autres acteurs, afin d'assurer une pérennité à l'association, et une fidélisation de la communauté bénévole.

Nous poursuivrons les opérations comme la Fête du vélo et irons plus activement dans les collèges pour proposer des ateliers de réparation et de sensibilisation à la sécurité routière, afin d'inciter plus d'enfants à se rendre au collège à vélo.

Nous tâcherons enfin de construire de nouveaux partenariats avec des structures qui font la ville : bibliothèque municipale, librairie Livresse, association ViaNova47, Pays d'Art et d'Histoire... À cela s'ajouteront peut-être de nouvelles antennes, en Fumélois et sur les 4 Cantons, avec qui sait l'ambition de couvrir toute la vallée du Lot ?

Le chemin est encore long, mais la voie est libre !



VILLENEUVOIS  
À VÉLO